

# arras actu

le journal d'information de la ville d'Arras

N° 336 / mars-avril 2021

## Démographie Arras attire



**MERCI!**  
RESTONS  
SOLIDAIRES

**PORT DU MASQUE  
OBLIGATOIRE  
DANS TOUTE LA  
VILLE D'ARRAS**

p. 2



■ Les pistes cyclables  
passées au crible  
par les Arrageois

p. 16

## Étudiants : une cellule téléphonique pour vous !

Une écoute, un accompagnement, des conseils ... bref une véritable main tendue à destination des habitants du territoire et en particulier à destination des étudiants. Voilà l'objectif de la Cellule d'écoute (03 91 20 34 27) mise en place par la CUA en lien avec la Ville d'Arras et de nombreux autres partenaires.

Il existe une multitude de dispositifs qui répondent aux problèmes des étudiants tout au long de l'année et en particulier durant cette période de crise sanitaire. Cependant, on le sait, il est parfois compliqué de s'y retrouver parmi tous ces dispositifs. C'est pour cela qu'en mettant en place ce numéro unique, peu importe la question ou le besoin, une réponse précise sera donnée en s'appuyant vers les partenaires.

Aides alimentaires, logement, santé, emploi, stage, formation, soutien pédagogique ... mais aussi souffrance psychologique, une réponse à chaque problématique est à apporter.

Ce numéro est fait pour vous, alors n'hésitez pas : 03 91 20 37 27

- Pour retrouver l'ensemble des dispositifs existants, rendez-vous sur [arras.fr](http://arras.fr) ou scannez ce QR Code.



## La photo Instagram du mois



Quand la neige tombe certains vont associer le manteau blanc à des difficultés de circulation. Pour d'autres, les flocons sont source d'inspiration et de beauté. Alors quand la neige et la Saint-Valentin se rencontrent, la place et son beffroi deviennent un lieu des plus romantiques.

- Suivez l'Instagram de la Ville sur @VilleArras. (Photo © ville Arras).



## Le port du masque obligatoire dans tout Arras

Depuis le 17 février, nous devons porter le masque sur l'intégralité du territoire municipal. Une obligation qui fait suite à un arrêté pris par Louis Le Franc, Préfet du Pas-de-Calais, face à la circulation active du virus. Cette obligation est effective jusqu'au 8 mars. Une décision, prise en concertation avec les maires du département et justifiée également par l'accélération des variants du virus en Hauts-de-France, notamment le variant anglais.

L'obligation du port du masque est désormais renforcée dans les zones les plus urbanisées du Pas-de-Calais, c'est-à-dire les communes de plus de 10 000 habitants et leurs communes périphériques. Tout contrevenant s'expose à une amende de 135 euros. **Plus que jamais, prenons soin les uns et des autres en respectant les gestes barrières !**

## Arras pris en exemple sur le commerce

Le 28 janvier, la Ville a eu les honneurs d'un sujet de plus de trois minutes dans le 12/45 de M6. Notre ville était comparée avec Paris sur le sujet de la piétonnisation et de l'attractivité commerciale du centre-ville.

Dans un contexte sanitaire compliqué, le rôle de la ville d'Arras est d'être en soutien de ses commerçants. Un accompagnement qu'elle réalise depuis de nombreuses années comme nous le rappelle M6.

- Un reportage à (re)voir sur la page Facebook de la ville d'Arras.



## Avis d'enquête publique sur le Plan local d'urbanisme intercommunal

La Communauté Urbaine d'Arras lance un avis d'enquête publique, relative à la modification du PLUI 39 communes, qui se tiendra du 3 mars au 6 avril prochains. En effet, par arrêté en date du 6 février 2021, le Président de la Communauté Urbaine d'Arras a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI 39 communes) de la Communauté Urbaine d'Arras. Toute information relative à cette procédure et à l'organisation de l'enquête publique pourra être sollicitée auprès de la Communauté Urbaine d'Arras, Direction de l'Urbanisme, La Citadelle, 146 Allée du Bastion de la Reine à Arras, siège de l'enquête, par courrier, mail ([al.deslandes@cu-arras.org](mailto:al.deslandes@cu-arras.org)) ou téléphone (03.21.21.86.80). A l'issue de l'enquête, le Conseil Communautaire de la Communauté Urbaine d'Arras se prononcera, par délibération, sur l'approbation de la modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI 39).

## (Re)découvrez les Dames d'Arras en exposition

Le Comité des Sages propose au mois de mars une exposition sur les grilles de l'Hôtel de ville afin de rendre hommage aux Dames d'Arras. Une exposition, née à l'initiative de Teresa Hémar, membre du Comité des Sages, mais aussi présidente du Centre d'Information sur les droits des femmes et des Familles qui œuvre, jour après jour, en faveur de l'égalité femmes-hommes. Elle a naturellement lancé l'idée de travailler sur les femmes d'Arras, devenue plus élégamment par la suite « Les Dames d'Arras ». Quinze de ces Dames seront mises à l'honneur à partir du 8 mars.

## Classes à Horaires Aménagés Musique et Théâtre, une réunion en visioconférence pour s'informer

Les Classes à Horaires Aménagés offrent à des élèves motivés par les activités artistiques, la possibilité de recevoir en complément de leur formation générale scolaire, une formation spécifique dans le domaine des arts. Ces classes ne s'adressent pas particulièrement à des enfants qui envisageraient une carrière artistique. Cependant, comme pour les sections traditionnelles, elles nécessitent engagement, travail régulier et assiduité. L'inscription en C.H.A.M. ou C.H.A.T. s'entend pour une année scolaire complète. C'est donc à l'issue de chaque année que les élèves ont la possibilité de revenir à un enseignement traditionnel.

- Une visioconférence d'information sera organisée, mercredi 17 mars à 18 h 30. Lien de connexion sur demande à [v-deusy@ville-arras.fr](mailto:v-deusy@ville-arras.fr).



**Frédéric LETURQUE**  
Maire d'Arras,  
Président de la CUA  
Conseiller régional

# Gérons le présent avec détermination et regardons l'avenir avec ambition

C'était il y a un an ! Douze mois, déjà, que notre Ville, notre pays et notre planète vivent au rythme d'une épidémie aussi soudaine et imprévisible que violente et sournoise. C'est bien toute notre société qui est perturbée par ce Covid-19. Ce virus nous touche tous. Notre santé, nos activités professionnelles, nos habitudes amicales et familiales, nos loisirs ... la vie de ces 12 derniers mois ne ressemble en rien à ce que nous vivions jusqu'ici. Je note et admire notre capacité collective à faire bloc.

À l'heure du bouclage de ce 1<sup>er</sup> numéro d'Arras Actu de l'année 2021, la situation sanitaire est toujours préoccupante. Nous allons devoir, collectivement, continuer de réaliser de gros efforts et ce, malgré la lassitude naturelle et compréhensible que nous ressentons tous. Solidarité, responsabilité et unité resteront les maîtres-mots de ces prochains mois pour s'orienter vers l'éclaircie tant espérée.

Parallèlement à la gestion des conséquences de la pandémie, nous sommes toujours en train

de construire l'avenir de notre ville avec passion et opti-

misme. Avec vous et pour vous, les projets ne s'arrêtent pas, nombreux sont ceux déjà lancés, nombreux seront les prochains. Les objectifs sont connus et affichés et tournent autour de 3 transitions : des âges, écologique et numérique.

Comme vous le lirez dans ce numéro, la Ville d'Arras – et de manière générale le territoire arrageois – continue de se développer et d'attirer. Projets urbains, attractivité économique, art de vivre, lien social, qualité des services, atouts patrimoniaux et culturels ... l'Arrageois a su tirer profit de sa situation géographique et jouer sur ses atouts. Soyons-en fiers.

Parmi les projets forts et emblématiques de cette ambition collective, sachez que nous sommes entrés dans une nouvelle phase de concertation au sujet du Master Plan Gare. Vous le savez, c'est l'ensemble du secteur de la Gare d'Arras qui sera transformé d'ici les 10 prochaines années. Avec ses milliers d'utilisateurs quotidiens et sa place centrale au cœur du territoire, la Gare SNCF est une porte d'entrée stratégique. Nous avons besoin de vous, de vous entendre, d'échanger sur vos propositions pour imaginer et construire.

Arrageois, Arrageois, continuons de gérer le présent avec détermination et osons regarder vers l'avenir, notre avenir.

**AVEC VOUS ET POUR VOUS, LES PROJETS NE S'ARRÊTENT PAS**

## ACTUALITÉS

**Rue Saint-Maurice et Place Quincaille préparent leur mutation**

p. 6



## ENVIRONNEMENT

**470 arbres plantés cet hiver**

p. 11



## CULTURE

**Que recèle le sarcophage arrageois ?**

p. 23



## SOMMAIRE

### ACTUALITÉS

- 7 - Un coup de pouce pour les commerçants / Arras veut réussir sa transition numérique / Les Arrageois questionnent les élus
- 8 - La Ville aux côtés des plus fragiles / Plus de 200 personnes aidées au quotidien / Les aînés accompagnés pour la vaccination
- 9 - Les nouveaux membres du Conseil de proximité seront élus au printemps / Le service état-civil fait peau neuve
- 10 - La Ville présente les aides à la rénovation de logement sur les marchés / Des dispositifs complémentaires
- 11 - 470 arbres plantés en ville cet hiver / Retrouver un peu du noir de la nuit

### FOCUS

- 12 - En cinq ans, la Ville a renforcé son attractivité et gagné 725 habitants
- 13 - Une ville où il fait bon vivre / Ancien Lillois, Jean-Renaud a choisi Arras
- 14 - A l'ouest, la Ville mise sur le nouveau quartier Diderot / Le quartier Baudimont a entamé sa mue
- 15 - Le futur pôle de la gare : un atout de taille / La Ville lutte contre les vacances

### MOBILITÉ

- 16 - Les pistes cyclables passées au crible / « Arras doit être la ville du quart d'heure » / Deux applications pour mieux stationner

### ENVIRONNEMENT

- 17 - Comment fonctionne le tri des déchets / La brigade verte traque les déchets

### SPORT

- 18 - Les salles de sport bichonnées en 2021 / Mais où est passé le Trophée de France ?
- 19 - Le sport féminin prend toute sa place / Arras veut se doter de son Office desSports

### VOS ÉLUS

- 20 - Tribunes
- 21 - Permanences

### SORTIR

- 22 - Cité Nature repense l'espace dédié à son exposition permanente / Les enfants créent avec deux artistes
- 23 - Que recèle le sarcophage ? / La Nuit a été restaurée / La Nuit de la lecture séduit petits et grands

### RETROUVEZ-NOUS SUR



Direction de la communication de la ville d'Arras  
6 Place Guy Mollet - BP 70913  
62022 Arras Cedex - Tél. 03 21 50 51 44

Directeur de la publication : Frédéric Leturque ■  
Directeur de la Communication de la Ville d'Arras :  
Christophe Tournay ■ Rédacteur : Gauthier Clausse  
■ Chargés de Communication : Chloé Lemoine - Kevin Thuilliez - Mathieu Pajot ■ Reporter photographe : Julien Mellin ■ Concepteurs graphiques : Béatrice Couadier - Mathieu Lucas - Julien Ramet - Christine Roussel ■  
Assistante de direction : Catherine Petit ■  
Web : www.arras.fr ■ Courriel : nousecrite@ville-arras.fr ■ Impression : Imprimerie Deprez- 62620 Ruitz



## Les jeunes arrageois remerciés pour les vœux à la population en vidéo

Crise sanitaire oblige, la cérémonie des vœux du maire aux Arrageois n'a pas pu se tenir cette année à la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville. Frédéric Leturque a tenu à présenter ses vœux à la population par le biais d'une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux de la Ville. Les Arrageois des Conseils des Enfants et des Jeunes ont pris part à cette vidéo en lui posant des questions. Samedi 16 janvier, Frédéric Leturque a souhaité remercier ces jeunes Arrageois en les recevant dans son bureau pour un moment amical. Encore merci à Jeanne, Salomé, Omayma, Safae, Baylassan, Raphaël et Till.

▪ Vidéo à retrouver sur Youtube, en flashant le QR Code ci-dessous.



## Le balai des saleuses et déneigeuses

Des flocons en hiver, quoi de plus normal diriez-vous ! Là où cela peut être problématique, c'est quand le manteau neigeux prend de l'épaisseur et perturbe la circulation routière. Les agents du Centre Technique Municipal sont sur le pont tout l'hiver afin de saler les chaussées et déneiger celles-ci lorsque cela devient nécessaire. Ce fut notamment le cas samedi 16 janvier à l'occasion d'abondantes précipitations neigeuses en journée. Mais aussi à chaque fois que la situation le nécessite.

## L'équipe de France de breakdance au Pharos

Le Pharos en partenariat avec la Fédération Française de Danse et l'association Crew-Stillant a accueilli l'équipe de France de Breaking. Du 13 au 15 janvier, des danseurs de haut de niveau étaient présents à Arras au Pharos pour s'entraîner, rencontrer les danseurs locaux... Mais aussi, proposer le jeudi 14 janvier de 18h30 à 19h30 en direct sur leur page Facebook une soirée avec un battle d'exhibition. Ils ont également réalisé un clip mettant en valeur le patrimoine arrageois.

▪ Clip à découvrir sur Facebook en flashant le QR Code ci-dessous.



## La Ville rend hommage aux cinq soldats tombés pour la France

Jeudi 7 janvier, à l'occasion des obsèques de Quentin Pauchet à Pas-en-Artois la Ville d'Arras a rendu hommage devant l'Hôtel de Ville aux cinq soldats morts pour la France au Mali le lundi 28 décembre 2020. La ville d'Arras a honoré la mémoire de Quentin Pauchet, Tanerii Mauri, Dorian Issakhanian, Yvonne Huynh et Loïc Risser.

## Le Transit de Guillaume Lefrançois retrouve les galeries médiévales du Musée des Beaux Arts

Du 25 mars 2020 au 25 janvier 2021, le Louvre Lens proposait de découvrir l'exposition Soleils Noirs, de l'Égypte à Soulages, l'épopée de la couleur noire.

Dans le cadre de cette exposition, le Musée des Beaux Arts d'Arras avait prêté au musée lensois une de ses œuvres majeures : *le Transit* de Guillaume Lefrançois. Mardi 1<sup>er</sup> février, de retour de Lens, cette sculpture de 800 kilos a repris sa place au sein des galeries médiévales du musée arrageois. Une opération délicate mais menée avec doigté.

▪ Photos à retrouver sur la page Facebook du musée.



## Les écoliers réalisent une fresque sur la laïcité à la Casa Saint-Exupéry

Dans le cadre de la semaine de la laïcité, qui s'est tenue du 7 au 11 décembre 2020, les écoliers des classes de CM1 et CM2 des écoles Voltaire et Molière ont travaillé sur l'idée qu'ils se faisaient de la laïcité. Un travail mené dans le cadre des temps d'activités périscolaires et commémorant la loi du 9 décembre 1905 actant la séparation de l'Église et de l'État.

À l'issue de cette réflexion, les enfants ont réalisé une fresque sur les murs d'une salle d'activité de la Casa Saint-Exupéry dans les quartiers ouest.

Les enfants ont laissé libre cours à leur talent et à leur créativité pour donner vie à la laïcité.

## Suite à la distribution des colis de fin d'année, les agents mis à l'honneur

La situation sanitaire a compliqué quelque peu la distribution des colis de fin d'année aux aînés arrageois. Les services ont dû s'adapter. 3 600 colis ont été distribués avant les fêtes de fin d'année par les agents du CCAS. Entre janvier et avril, pas moins de 3 900 colis supplémentaires seront distribués. Frédéric Leturque a tenu à mettre à l'honneur ces agents qui maintiennent le contact et le lien avec les seniors arrageois. Plus d'informations au 03 21 50 50 10.



## Les sapeurs-pompiers déploient la grande échelle au Beffroi

Dans le cadre d'un exercice d'accessibilité, vendredi 22 janvier au matin, les sapeurs-pompiers du centre de secours et d'incendie d'Arras ont déployé leur nouvelle grande échelle aérienne derrière le Beffroi, au niveau du parking du Square Paquet. Un exercice impressionnant et visible de tous les passants.

## AMÉNAGEMENTS

# Rue Saint-Maurice : Ville et CUA s'engagent pour améliorer le cadre de vie du quartier

INSCRITE DANS LE PROJET DE MANDAT 2020-2026, LA RÉNOVATION DES RUES SAINT-MAURICE, DU REFUGE MARCÉUIL, DU VERT SOUFFLET, DU LARCIN, DU BLOC ET DE LA PLACE QUINCAILLE S'INSCRIT DANS LA VOLONTÉ DE FAIRE D'ARRAS UNE VILLE APAISÉE ET SEREINE.



Comme la Ville l'a instaurée de longue date, la démarche s'inscrit dans la **concertation et la co-construction avec les riverains et les usagers**, notamment les parents d'élèves de l'école Paul-Bert.

Par le biais d'un questionnaire distribué aux parents d'élèves et aux riverains, une consultation a permis à chacun de s'exprimer sur les différentes options de réaménagement de l'espace public. Questionnaire qui a remplacé la réunion publique qui n'a pu se tenir du fait de la crise sanitaire.

L'ambition de cette rénovation de grande ampleur attendue depuis longtemps, est avant tout de **sécuriser les abords de l'école Paul-Bert, mais aussi de revoir l'organisation du stationnement, d'apaiser la circulation et favoriser les mobilités douces**. Le tout afin de tendre vers une amélioration du cadre de vie.

Ainsi, suite aux réunions de concertation, les riverains ont fait part de leur volonté de lui rendre sa forme de place de quartier.

Le projet consiste donc à aménager l'espace situé devant l'entrée de l'école Paul-Bert en placette publique conviviale, dotée de bancs, de corbeilles. Une place qui sera arborée et fleurie afin d'apaiser les abords et ainsi créer un espace agréable et rassurant, respectueux des usagers, des parents d'élèves et des riverains. L'entrée immédiate de l'école deviendra un endroit agréable et sûr pour les enfants.

Est également prévu l'aménagement d'une zone de rencontre dans les rues du Refuge Marœuil, Saint-Maurice, du Vert Soufflet, du Larcin et du Bloc. Dans le cadre de l'aménagement global du quartier, cette zone permettra de lutter contre le stationnement sauvage et favorisera les modes doux. Elle comportera une alternance de places de stationnement pour prioriser les déplacements piétons et ralentir la vitesse. Mais aussi un revêtement en béton clair ou en granulés beiges. Afin de mettre en œuvre le partage sécurisé de la chaussée avec les cyclistes et les piétons, **le stationnement sera reconfiguré dans le quartier**, notamment sur la rue Saint-Maurice.

Les travaux vont nécessiter **la fermeture des rues en alternance** au fur et à mesure des aménagements.

Le calendrier des travaux est prévu de février à décembre 2021 (sous réserve des conditions climatiques et sanitaires) privilégiant ainsi la réalisation des travaux la plus rapide possible en fonction des contraintes techniques. Consciente des difficultés rencontrées au quotidien par les habitants pendant cette période de travaux, la ville met tout en œuvre pour que ce chantier se déroule dans les meilleures conditions. Les services restent à l'écoute de toute difficulté rencontrée.

## LES PHASES DU CHANTIER

Le chantier commencera avec l'enfouissement des réseaux et des travaux sur le réseau d'eau potable.

- **Du 22 février au 5 mars**, les travaux ont concerné la rue du Refuge Marœuil. La circulation y a été interdite dans le sens rue des Teinturiers, rue du Vert Soufflet. Rue dont le sens de circulation a été inversé afin de desservir la rue du Larcin.
- **Du 8 au 26 mars**, la circulation sera coupée rue du Vert Soufflet. La circulation sera possible depuis la rue du Refuge Marœuil vers la rue du Bloc via la rue du Larcin. En revanche le tronçon de la rue du Bloc situé entre la rue Saint-Maurice et la rue du Larcin sera fermé.
- **Du 29 mars au 23 avril**, la chaussée sera fermée rue Saint-Maurice entre la rue Méaulens et la rue Saint-Aubert. Les véhicules venant de la rue du Vert Soufflet pourront tourner à droite dans la rue Saint-Maurice pour reprendre la rue du Bloc.
- **Enfin du 26 avril au 7 mai**, la rue Saint-Maurice sera fermée à la circulation entre la rue du Vert Soufflet et la rue du Bloc.

# Un coup de pouce pour les commerçants

La Communauté Urbaine d'Arras a lancé le 13 janvier son dispositif d'aide au loyer. Le principe : accompagner les commerçants, artisans, entreprises à faire face plus facilement à leurs échéances de loyer pendant plus d'un an.

**Les commerces et entreprises ayant subi une fermeture administrative lors du deuxième confinement** en novembre 2020 ou relevant du secteur du tourisme,

sans critères d'effectif peuvent y prétendre. Ils peuvent bénéficier d'une **aide plafonnée de 5 000 euros**. Mais aussi les commerces et entreprises qui sont restés ouverts à condition d'avoir un effectif jusqu'à 10 emplois équivalents temps plein, d'exploiter un maximum de 400 m<sup>2</sup>, avoir subi une perte de chiffre d'affaires de plus de 30% pour le mois de novembre 2020 par comparaison avec le mois de novembre 2019. **Le plafond**

**de l'aide** de la Communauté Urbaine d'Arras **est de 2 500 €**.

Pour en bénéficier, il convient de contacter son propriétaire. Un avenant au bail doit être conclu entre le locataire et le propriétaire. Ce dernier **s'engage à accorder une baisse de 33% des loyers** sur quatre mois hors taxes et hors charges et à **réduire le montant des loyers de 10% au moins, sur les 12 mois suivants**.

Sur la période des quatre mois, le locataire paye un tiers des loyers, la Communauté Urbaine d'Arras en verse un tiers et le propriétaire conserve un tiers à sa charge. Cette période des 4 mois s'étend aux mois de novembre 2020 à février 2021 inclus.

Différentes pièces sont demandées : un extrait K-Bis de moins de trois mois ou un extrait d'immatriculation au Répertoire des Métiers ou un extrait d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés ou encore un Avis de situation au Répertoire SIRENE, un justificatif d'identité, une attestation comptable justifiant la perte de chiffre d'affaires le cas échéant et un relevé d'identité bancaire de l'entreprise. Si le propriétaire a déjà pris l'initiative de réduire des loyers depuis mars 2020, la réduction de loyers concernée sera prise en compte dans le calcul de l'aide de la Communauté Urbaine d'Arras.



Photo prise à l'été 2019.

## • POUR TOUTE QUESTION

La cellule économique d'aide, d'écoute et d'accompagnement guide les entreprises locataires, ainsi que tout dirigeant d'une entreprise du territoire de la Communauté Urbaine d'Arras :

03 21 21 86 86 ou [actioneco@cu-arras.org](mailto:actioneco@cu-arras.org)

Le dossier est disponible en ligne sur [cu-arras.fr](http://cu-arras.fr). Il est à déposer jusqu'au 21 mars 2021.

# Arras veut réussir sa transition numérique

La Ville d'Arras a fait de la **transition numérique un des grands chantiers du mandat**. Dans ce cadre, le Mois du Numérique pour Tous a pour ambition de démocratiser le numérique en ville. L'événement se veut participatif et décentralisé. De nombreuses activités et animations seront proposées autour du numérique en lien avec les partenaires du territoire. L'objectif : **accompagner les citoyens face au développement toujours plus rapide des technologies** et des usages numériques.

▪ **Retour sur l'édition 2020.** Dans le contexte d'épidémie de Covid-19, la Ville a dû adapter l'édition 2020 pour qu'elle prenne une forme 100% numérique. Ainsi, 70 événements ont eu lieu sous forme d'interventions ou d'animations 100% dématérialisées. **Tutos, vidéos, visioconférences, Facebook live** ont ainsi rythmé le mois d'avril 2020.

Les participants ont ainsi pu découvrir ce qu'est la e-Reputation, le e-Sport, l'intelligence artificielle, prendre part et être sensibilisé à des visites virtuelles, être sensibilisé à des visites virtuelles ou aussi à la transition écologique.

Des animations qui ont permis de mobiliser plus de cinquante intervenants et à totaliser 150 000 vues sur l'ensemble des vidéos, Facebook live et podcasts.

▪ **L'édition 2021, qui se tiendra du 6 au 30 avril, devrait conserver une grande part d'animations réalisées à distance. La volonté étant de pouvoir organiser certaines activités en présentiel afin de retrouver le public arrageois.**



## Les Arrageois questionnent les élus

Lundi 8 février, s'est tenue la deuxième réunion « Toutes Commissions » publique. À cette occasion, **trois Arrageois ont pu poser chacun une question aux élus du Conseil municipal**.

Les thématiques du **commerce et de l'attractivité de la ville** ont été au centre des échanges. Ainsi, sur la question de la présence de toilettes publiques en ville, il a été rappelé que deux sites, la place d'Ipswich et le beffroi en sont équipées. D'autres implantations sont prévues : une au Rietz et deux dans les quartiers ouest. Une implantation est aussi à l'étude en centre-ville. Une habitante a questionné les élus sur la possibilité de mener une déambulation avec les Arrageois afin de déterminer les besoins en matière de commerces dans le centre-ville et les quartiers. Enfin, les élus ont accédé à la demande du Conseil Municipal des Enfants qui souhaite être associé à la politique de plantation d'arbres. Retour complet sur cette « Toutes Commissions » sur le site [arras.fr](http://arras.fr).





**Jean-Pierre FERRI**  
Adjoint au Maire,  
en charge  
de la Cohésion  
Sociale, Territoriale  
et Logement

## La Ville aux côtés des plus fragiles

### Comment la Ville d'Arras intervient auprès des personnes qui se retrouvent sans domicile ?

Aujourd'hui, grâce à un travail mené en partenariat avec la Communauté Urbaine d'Arras, les bailleurs sociaux publics, l'Association d'Aide aux Sans Abri, Audasse, le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation, le CCAS et la Police municipale, la Ville d'Arras est capable de mettre à l'abri en quelques heures toute personne qui se retrouverait à la rue.

Nous pouvons proposer des places d'hébergement d'urgence et même aller jusqu'à proposer des nuitées d'hôtel en lien avec la Direction départementale de la cohésion sociale.

À la Ville, nous sommes au courant des situations difficiles et intervenons au quotidien pour aider ces personnes par le biais du Centre d'hébergement et de réinsertion sociale.

### Comment procède-t-on pour mettre à l'abri une personne vivant dehors ?

En premier lieu, il convient d'obtenir l'adhésion de la personne. Nous ne pouvons pas légalement mettre à l'abri une personne qui ne le souhaite pas. Ce serait intervenir contre sa volonté.

Nous travaillons à construire avec elle un parcours qui débute par une prise en charge au sein d'un hébergement d'urgence. Nous intervenons ensuite avec les partenaires afin de proposer à la personne des dispositifs qui l'amèneront à retrouver un logement. C'est notamment le cas avec le bail glissant.

### De quoi s'agit-il ?

D'un bail de six mois qui est établi au nom d'une association et qui va permettre de loger une personne dans le besoin. Ce bail, renouvelable une fois, glisse ensuite de l'association au bénéficiaire. Cela lui permet de se reconstruire et de trouver ses marques dans le logement. Cela permet aussi d'entamer un accompagnement social en vue de sa réinsertion par le logement.

### Quelles sont les infrastructures qui permettent d'accueillir des personnes en difficultés ?

Les possibilités d'hébergement d'urgence sur le territoire nous permettent de mettre à l'abri ceux qui en ont besoin et qui le demandent. Au Petit Âtre, nous disposons de 48 places d'hébergement. Quarante d'entre elles se situent dans la structure et huit concernent de l'habitat diffus réparti en ville.

Le Coin familial dispose de 73 places : 36 pour les hommes et 37 pour les femmes.

À cela, Audasse propose 18 places en centre d'hébergement et de réinsertion sociale en habitat diffus.

Enfin, l'accueil de nuit dispose de 42 places qui ne sont pas toutes occupées. Aujourd'hui, sur le territoire du Grand Arras, nous disposons donc de 891 places.

# Plus de 200 personnes aidées au quotidien



Nous avons tous soufferts lors de la vague de froid de début février. Lorsque l'on connaît des difficultés et que l'on se retrouve à la rue, les températures glaciales renforcent encore la précarité. L'Association d'Aide aux Sans Abris n'attend pas la chute du mercure pour venir en aide à ceux qui en ont besoin. Le travail est effectué tout au long de l'année, sept jours sur sept, de jour comme de nuit.

L'association gère au quotidien différents dispositifs dont le **Petit Âtre**, Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), le **foyer d'accueil de jour La Margelle**, l'accueil de nuit du **foyer Bergaigne** et une équipe de veille sociale qui organise des **maraudes de nuit**. A cela s'ajoute, un foyer d'hébergement, un accueil de jour, un accueil de nuit et une équipe de rue mobile basée à Troisvaux au sein de l'Abbaye de Belval. Elle travaille également en **étroite collaboration** avec le service intégré d'accueil et d'orientation, **les services de la Ville** et de la **CUA**.

Si l'association œuvre sur le front de l'urgence et sur la mise à l'abri des publics fragiles lorsque le froid

sévit, l'Association d'Aide aux Sans Abri, mène également un travail de fond afin d'accompagner ses bénéficiaires dans leur parcours résidentiel. Ainsi, elle s'est réorganisée en différents pôles : résidentiel et hébergement, santé pour prendre en charge les bénéficiaires qui ont besoin de soins de la part d'une infirmière et des services généraux.

Des dispositifs qui ont permis d'accueillir et d'aider plus de **1 800 personnes en 2020**. En ce début d'année, plus de **200 contacts sont réalisés au quotidien**.

À noter que la crise impacte fortement la frange la plus jeune de la population. La part des jeunes âgés de 20 à 25 ans aidés par l'Association augmente fortement. Les membres de l'ASA voyant désormais arriver un public encore rajeuni composé de bénéficiaires ayant entre 18 et 20 ans.

Une population que l'Association et ses partenaires n'ont cessé d'accompagner. Un travail quotidien mener avec passion.

## Les aînés accompagnés pour la vaccination

Face à la difficulté d'obtenir un créneau pour se faire vacciner, Ville et Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) agissent en faveur des aînés arrageois. Depuis le 8 février, dix agents municipaux, formés, prennent contact avec les seniors de plus de 75 ans par téléphone. L'objectif est de maintenir le lien avec eux mais aussi prendre connaissance de leur souhait de figurer, ou non, sur une liste de personnes prioritaires dans le cadre de la campagne de vaccination contre la Covid-19. Les aînés n'ayant pas de moyen de locomotion pour se rendre dans les centres de vaccination se voient proposer un service d'accompagnement. « *En partenariat avec la Communauté urbaine d'Arras, les personnes qui le souhaitent seront véhiculées. Les modalités sont en cours d'élaboration* », explique Sylvie Noclercq, conseillère déléguée à l'action sociale, aux seniors et au handicap.

Trois mille six cent seniors ont été contactés en trois semaines en février. Près de 40% d'entre eux souhaitent se faire accompagner en vue de leur vaccination. Le dispositif voit le jour à la suite de la mise



en place de la cellule de veille sociale lors du premier confinement puis du second confinement par le CCAS et les services de la mairie. Afin de soutenir les seniors dans ces moments difficiles, différents services avaient vu le jour : conciergerie, livraisons de courses ou encore de médicaments.

▪ **Contact CCAS : 03 21 50 50 10.**

## CENTRE SOCIAL ARRAS OUEST

# Vous pouvez élire vos représentants au conseil de proximité !

**LES ÉLECTIONS AU SEIN DU CONSEIL DE PROXIMITÉ DU CENTRE SOCIAL ARRAS OUEST VONT SE DÉROULER AU MOIS D'AVRIL. UNE FOIS ÉLUS, LES MEMBRES PILOTERONT LE PROJET SOCIAL DE LA STRUCTURE.**

Les Centres Sociaux incarnent la vision du vivre ensemble portée par la ville d'Arras. Par leur fonctionnement où les habitants sont au cœur des prises de décisions des sujets qui animent la vie du quartier, les Centres Sociaux font vivre la démocratie implicite. Les élections du Conseil de Proximité du Centre Social Arras Ouest qui s'annoncent, permettront d'asseoir une gouvernance partagée entre les habitants de la ville et les élus du conseil municipal. L'objectif étant de construire collectivement les actions qui se mettront en place dans le Centre social par et pour les habitants. De la petite enfance, jusqu'aux seniors, chacun peut trouver une place dans la vie du centre. Les compétences des centres sociaux sont diverses et variées, allant de la famille à la promotion de la santé en passant par les initiatives solidaires ou encore la culture et l'implication des habitants. Les membres du conseil de proximité sont les pilotes du projet social. Le conseil de proximité est composé de quinze membres placés sous la responsabilité d'un président obligatoirement issu du collège habitants. Ainsi, le conseil compte dans ses rangs, neuf membres issus du collège habitants, trois membres issus du collège municipal et trois du collège associatif. Pour être candidat, il convient d'être âgé d'au moins seize ans, être adhérent au Centre social, ne pas être salarié de celui-ci ou compter un membre de sa famille (enfants, parents, conjoint) dans l'équipe permanente du centre. Au Centre Social Arras Ouest, le calendrier des élections est connu. Du 1<sup>er</sup> au 31 mars, les professions de foi seront communiquées au grand public pour un scrutin qui s'étalera du 1<sup>er</sup> au 23 avril et se déroulera dans le respect des gestes barrières. Le dépouillement du scrutin se déroulera le 24 avril. Le conseil de proximité issu de ces élections sera installé le 27 avril.

• Renseignements au 03 21 59 41 37.



## Le service état-civil fait peau neuve

Le service État civil de la mairie a fait peau neuve afin de permettre un accueil et une prise en charge de qualité des usagers et des Arrageois.

Les agents évoluent dans un cadre de travail amélioré, le bien-être au travail étant une priorité au sein des services municipaux. Ces travaux interviennent après une première réflexion entamée en début d'année 2018. Un premier projet a été partagé avec les agents et chacun a pu s'impliquer et travailler à sa concrétisation. La majorité des travaux a été réalisée par les équipes du Centre Technique Municipal, notamment pour les menuiseries, la peinture, l'électricité... Seuls le câblage du réseau, la signalétique et la vitrophanie ont été réalisés par deux entreprises extérieures. Durant le chantier, le service est resté ouvert permettant d'assurer la continuité du service public.

La confidentialité se voit renforcée et le cadre de travail des agents qui devenait vétuste, amélioré. La réorganisation permet aussi d'améliorer le contrôle des flux des usagers. Deux espaces d'attente ont vu le jour et la salle de convivialité a été rénovée. Ces travaux entrepris par la Ville d'Arras sont une nou-

velle étape vers la modernisation de l'administration. Ils ouvrent des perspectives à la mise en place de la numérotation à l'accueil pour permettre de mieux réguler les flux et d'assurer aux habitants et usagers un accueil optimal.

Ces travaux réalisés en grande majorité en interne représentent 700 heures de travail au total. Le coût total s'élève à 70 000 euros, bien loin du montant estimé de 180 000 euros si la collectivité avait fait appel à des entreprises extérieures. Le coût a ainsi presque été divisé par trois.

En 2020 le service État-civil a délivré 7 042 cartes d'identité et 3 023 passeports. 3 139 naissances et 1 272 décès et transcriptions ont été enregistrés.

### • HORAIRES DU SERVICE ÉTAT-CIVIL

Du lundi au vendredi de 8h à 12h15 et de 13h45 à 17h30. Le mercredi jusque 18h en dehors des restrictions sanitaires. Fermé au public le jeudi matin. Permanences à la Maison de Services et de Proximité Marie-Thérèse Lenoir tous les jours de 13h30 à 17h30.



## URBANISME

# La Ville et la CUA présentent les aides à la rénovation de logement sur les marchés



Depuis un an, la Ville d'Arras mène une opération programmée de l'amélioration de l'habitat et renouvellement urbain. Dans le cadre du plan Action Cœur de Ville, elle accompagne techniquement et financièrement des projets de réhabilitation de logements dégradés et/ou vacants.

La cellule opérationnelle **Arras Action Cœur de Ville** rencontre les porteurs de projet et présente les dispositifs sur les marchés, le mercredi matin sur la Place des Héros, et le jeudi après-midi au Rietz.

En partenariat avec la Communauté Urbaine d'Arras, la cellule opérationnelle Arras Action Cœur de Ville sera présente sur le marché de la place des Héros, **mercredi 26 mai** et sur le marché du Rietz **jeudi 8 avril** 2021 afin de présenter les différentes aides.

Tout Arrageois envisageant d'effectuer des travaux de rénovation de son habitation, d'un bien en location ou souhaitant investir dans le cœur de Ville d'Arras peut bénéficier d'un **accompagnement personnalisé et d'aides financières** cumulables de la Ville d'Arras, la Communauté Urbaine d'Arras, l'Agence Nationale de l'Habitat, Action Logement, la Région, la Fondation du Patrimoine... Aides **qui peuvent en fonction du projet atteindre plus de 50% du montant** des travaux.

Pour cela, la cellule opérationnelle, composée d'agents de la Ville et de la Communauté Urbaine d'Arras, propose un accompagnement complet et gratuit pour les projets de réhabilitation, rénovation et adaptation de logements dans le cœur de ville d'Arras. Echanges lors de rendez-vous ou visites, information, expertise, conseils architec-

turaux, réglementaires, techniques et financiers, mise en relation avec différents interlocuteurs, réalisation d'études de faisabilité technique et financière, montage des demandes d'urbanisme et de financements, assistance pendant les travaux... le dispositif est des plus complets. Cet accompagnement est accessible tant pour les **propriétaires occupants que les bailleurs et les futurs acquéreurs** menant un projet dans la zone intra-boulevards, le quartier Place de Marseille et une partie de l'arrière-gare. Les aides proposées concernent le remplacement ou la rénovation de couverture, le ravalement de façade, le remplacement ou la restauration de menuiseries, le remplacement de chaudière, le maintien à domicile et l'aide à l'autonomie, les travaux intérieurs, l'isolation des murs et des combles.

## Des dispositifs complémentaires



En complément des aides et dispositifs portées par la Ville d'Arras, la Maison de l'Habitat Durable apporte également une aide aux habitants du territoire souhaitant mener une rénovation énergétique de leur logement.

Que ce soit pour rénover son logement, améliorer son confort énergétique, réduire ses factures de chauffage ou encore aménager sa salle de bain ou adapter son logement, la Maison de l'Habitat Durable est à votre disposition pour **échanger sur la pertinence de votre projet**, vous conseiller sur les travaux les plus adaptés, vous **informer** sur les aides financières et subventions et **vous aider** dans vos démarches administratives.

Les spécialistes de la Maison de l'Habitat Durable sont disponibles sur rendez-vous au siège de la Communauté Urbaine pour présenter les solutions et les aides financières possibles, pour vos projets d'amélioration de votre logement : rénovation énergétique, adaptation au vieillissement.

Ce service de la Communauté Urbaine d'Arras est neutre, gratuit et indépendant. Les dossiers de demande de subventions doivent être réalisés avant de démarrer les travaux. Pour bénéficier des aides, les travaux doivent être réalisés par un professionnel Reconnu Garant de l'Environnement (RGE) et respecter des performances énergétiques minimales.

## ENVIRONNEMENT

# 470 arbres plantés en ville cet hiver

Les Grandes Prairies, le bois de la citadelle, le Jardin du Gouverneur, le jardin Minelle... Arras est une **ville très verte** avec plus de douze parcs et jardins publics arborés qui agrémentent la ville, et nombre de rues, boulevards, avenues, ronds-points, placettes sont plantés d'arbres. La végétation se marie avec la pierre aux quatre coins de la cité.

C'est cet équilibre entre architecture patrimoniale et nature en ville qui fait qu'Arras possède un **cadre de vie agréable et attractif**. Un cadre de vie que la Ville n'a de cesse de préserver. Notamment par la plantation d'arbres et arbustes. **Cet hiver 470 spécimens ont été plantés**. Le service Espaces verts et cadre de vie a mis en terre des plants forestiers : soixante ormes, sur le site de la base de loisirs des Grandes Prairies. À cela s'ajoute un programme de reboisement du site de loisirs grâce à l'intégration de **300 arbustes**. Des sujets venant de pépinières des Hauts-de-France et **adaptés au climat et au sol arrageois**, tels que cornouiller, fusain, viorne, troène... Ce boisement s'accompagne de **l'implantation d'une cinquantaine d'arbres dans différents parcs**, notamment dans les quartiers ouest aux Blancs-Monts où une quinzaine de sujets ont trouvé place au pied du château d'eau de la place Marc-Lanvin.

Déjà, en novembre 2020, **60 arbres fruitiers avaient trouvé place dans les écoles et jardins familiaux**.

Ces plantations répondent à la volonté de la ville de planter **un arbre pour chaque naissance** à Arras mais aussi aux exigences de la **charte de l'arbre urbain** dont la Ville s'est dotée. La charte a pour objet d'améliorer autant que possible les relations des Arrageois avec leurs arbres autant en domaine public qu'en domaine privé ainsi que d'améliorer les conditions de vie des arbres.

Outre l'aspect ornemental, **l'arbre possède de nombreux atouts**. Ses bienfaits sont multiples, sur le climat, la qua-



lité de l'air, des sols, sur le confort, en limitant les effets du vent, du bruit, du ruissellement et de la chaleur. Lors des épisodes de fortes chaleurs, on peut mesurer un **écart de température de 4 à 8 °C** entre un espace planté d'arbres et un espace minéral exposé au soleil. Par ailleurs on estime qu'une végétation adaptée peut **diminuer de 30 % le besoin de climatisation**. La charte comprend cinq grands objectifs : sensibiliser, informer, gérer l'existant, protéger le présent et l'avenir, développer et diversifier le patri-

moine arboré à décliner en actions concrètes que la Ville s'engage à mettre en œuvre en faveur des arbres.

• Vidéo à revoir sur la page Facebook de la Ville.



## Retrouver un peu du noir de la nuit

La Ville s'est lancée dans un **programme d'amélioration de l'éclairage** urbain. Plusieurs objectifs à cela : optimiser les dépenses énergétiques et lutter contre la pollution lumineuse. Ainsi, rue de Saint-Quentin, la moitié des lanternes, énergivores et peu performantes sur le plan écologique sera supprimée. Les lanternes retirées seront alors redéployées sur des secteurs où les luminaires ne sont pas aux normes et donc interdits d'utilisation. Sur d'autres secteurs arrageois, **des équipements directionnels à LED** ont été installés afin de répondre aux exigences réglementaires.

La Ville, s'inscrivant pleinement dans la transition énergétique, va consacrer **3,9 millions d'euros de budget du mandat afin de rénover 50% des lanternes de la ville**. Le budget 2021 sera dédié à la suppression des lanternes en fin de vie. Aujourd'hui, environ **700 lanternes sont identifiées**. Il est également prévu sur le budget 2021 d'entamer le **remplacement ou la modernisation des lanternes** à décharge. 50 de ces lanternes ont été identifiées comme prioritaires pour des raisons de maintenance.

En installant des éclairages directionnels peu consommateurs en électricité et n'éclairant que le trottoir ou la chaussée, la Ville limite son impact environnemental. Cela diminue les nuisances vis-à-vis des résidents dont les logements ne sont plus victimes d'un éclairage intrusif. Ce qui était le cas.

Les éclairages directionnels sont plus respectueux de la biodiversité. Ces éclairages sont déployés en priorité aux abords des grands jardins et parcs arrageois : Citadelle, Jardin du Gouverneur ou encore Jardin Minelle.

La pollution lumineuse est susceptible de modifier les comportements, les fonctions physiologiques et les rythmes des individus.

La Ville va planifier le remplacement de 6 000 lanternes. Les lampadaires en forme de boule diffusent plus de 50% de l'éclairage en direction du ciel et des immeubles alentours.



# Arras, ville attractive, séduit de nouveaux habitants

QU'EST-CE QUI POUSSE DE NOMBREUSES FAMILLES A CHOISIR ARRAS POUR VIVRE ? LA VILLE D'ARRAS EST ATTRACTIVE. EN L'ESPACE DE CINQ ANS, 725 NOUVEAUX ARRAGEOIS ONT ÉTÉ RECENSÉS. ENTRE LE CADRE DE VIE, LES POLITIQUES PUBLIQUES MISES EN PLACE EN FAVEUR DE TOUS ET LES GRANDS PROJETS URBAINS, ARRAS FAIT VALOIR SES ATOUTS... ET SÉDUIT.



## En cinq ans, la ville d'Arras a renforcé son attractivité et a gagné 725 habitants

S'il ne fallait retenir qu'une donnée pour illustrer le dynamisme arrageois, il pourrait s'agir de l'essor démographique que connaît la ville ces dernières années. En effet, alors que la population des Hauts-de-France stagne ces dernières années, la population municipale arrageoise a connu **une hausse de 725 habitants** entre 2013 et 2018, soit une hausse de 1,77% amenant à **41 555 Arrageois contre 40 830 habitants en 2013**. Arras se positionne selon une trajectoire ascendante en matière de population au même titre que Lille et Amiens. Cette augmentation fait d'Arras **la deuxième ville la plus peuplée du Pas-de-Calais** derrière Calais mais devant Boulogne-sur-Mer qui perd 1 873 âmes et cède sa deuxième place à Arras. À l'échelle de l'ancienne région Nord - Pas-de-Calais, Arras est la huitième ville la plus peuplée, derrière Lille,

Roubaix, Tourcoing, Dunkerque, Calais, Villeneuve-d'Ascq et Valenciennes.

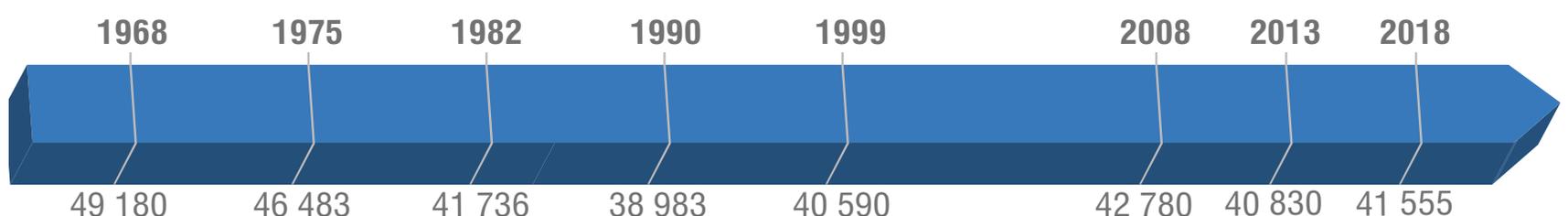
Une satisfaction pour la municipalité qui met en place une politique volontariste pour **faire revenir les jeunes ménages avec enfant** qui avaient un temps quittés la ville.

Un choix et une vision qui commence à porter ses fruits puisque **la part d'Arrageois âgés de 30 à 44 ans est en hausse** entre 2013 et 2018, passant de 18,7 à 19,2% de la population municipale. Sur les autres classes d'âge, la stabilité est de mise avec des taux qui ne fluctuent que peu. Autre indicateur montrant ce dynamisme : 522 enfants sont nés à Arras en 2019.

Arras attire et sait garder les habitants qui s'y installent. Alors à quand 50 000 âmes à Arras ?

### LA MÉTHODOLOGIE DE L'INSEE...

L'Insee calcule et publie les chiffres de population légale. Ces chiffres sont authentifiés par décret et publiés au Journal Officiel. Les chiffres de population légale utilisent les enquêtes de recensement qui ont lieu au cours des cinq dernières années. Les données publiées fin 2020 sur la base des enquêtes de 2016 à 2020 ont pour année de référence 2018. Les populations millésimées 2018 entrent en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021. La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle dans la commune ainsi que les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires, les personnes sans abri et celles résidant dans des habitations mobiles sur le territoire communal.



Evolution de la population arrageoise entre 1968 et 2018.

Entre 1968 et 1990 la perte d'habitants est constante. Entre 1990 et 2018, la tendance repart à la hausse.



# Une ville où il fait bon vivre

**SES BELLES FAÇADES, SON BEFFROI, SES PLACES, SES SERVICES... FONT D'ARRAS UNE VILLE ATTRACTIVE. AJOUTEZ DU DYNAMISME ÉCONOMIQUE, CULTUREL, SPORTIF ET UNE SITUATION GÉOGRAPHIQUE PRIVILÉGIÉE À 50 MINUTES DE TGV DE PARIS, VOUS AVEZ LES INGRÉDIENTS DE LA RÉUSSITE.**

Des forces sur lesquelles la Ville a capitalisé pour se développer, attirer et innover. Arras est la locomotive du territoire. S'entourant de partenaires, elle s'est lancée dans des projets qui ont remodelé sa physionomie. Que ce soit la rénovation urbaine à la résidence Saint-Pol par le passé et maintenant sur les quartiers Baudimont, Diderot et Saint-Michel ou encore la piétonisation de la place des Héros, le programme Action Cœur de ville... Arras améliore le quotidien de ses habitants. Le projet de requalification du pôle gare bénéficiera à Arras mais aussi à l'ensemble du territoire. Une entrée de ville qui sera l'une des vitrines des 30 prochaines années. Le projet va redessiner un vaste secteur, d'Ar-

tois Expo jusqu'à Achicourt via la citadelle. L'ancien site militaire représente un nouveau poumon vert avec son bois qui attire promeneurs et joggeurs. La citadelle est devenue un nouveau quartier. Des entreprises, des institutions et une école de cuisine s'y sont implantées. Des habitants ont été séduits par le charme des anciens bâtiments militaires rénovés. Un site de loisirs propose des séances d'accrobranche. Le Main Square Festival y a posé ses scènes. La nature en ville séduit.

Dotée d'une charte de l'arbre urbain, la ville est verte et fait de plus en plus de place aux mobilités douces. L'amélioration du cadre de vie est un des axes forts de la politique municipale. Arras est Ville amie des enfants car elle sait miser sur sa jeunesse.

Souvent, citée en exemple, la Ville a bénéficié encore récemment d'un reportage au journal télévisé au sujet de la piétonisation du centre-ville et sa redynamisation. Arras inspire et essaime.

La Ville joue de partenariats pour attirer des événements reconnus au niveau national et international et asseoir son dynamisme : Main Square Festival, Arras Film Festival, Château de Versailles au musée des Beaux-Arts... Elle qui était appelée la Belle Endormie il y a deux décennies est de plus en plus belle. Et la Belle au bois dormant s'est réveillée !



Photos prises avant la crise du Covid 19 en 2018 et 2019.

## Ancien Lillois, Jean-Renaud a choisi Arras

Lorsque début 2019, son entreprise quitte Lille pour l'Île-de-France, Jean-Renaud Lourette se pose naturellement la question de déménager. Lui qui habitait Lille, « à sept minutes à pied » de son lieu de travail à Lille Europe a fait le choix de quitter la Flandre « sans pour autant habiter Paris ».

« Avec ma conjointe, nous apprécions les Hauts-de-France. Nous ne souhaitons pas quitter la région car elle a des attaches à Douai et je suis originaire de Dieppe », précise Jean-Renaud Lourette. « Nous cherchions une ville dont les accès nous permettent de nous rendre facilement à Lille, à Paris, à Douai et en Normandie », reprend-il. Arras avec sa gare TGV et ses accès autoroutiers cohabitait tous les souhaits du quinquagénaire.

Mais les accès ne font pas tout. « Nous nous étions rendus à plusieurs reprises à Arras et nous avons découvert une ville agréable à vivre, à taille humaine et offrant une richesse culturelle et architecturale indéniable », souligne Jean-Renaud Lourette. Son choix se porte alors naturellement sur Arras et il s'installe en ville. « Nous avons emménagé en location en mars 2019 ». En novembre de la même année, le couple saute le pas et achète une maison à proximité

de la gare. « Cela facilite les déplacements, notamment pour moi qui travaille en région parisienne et cela permet également de concilier nos impératifs personnels », explique le néo-arrageois. La période passée en location confirmant l'envie de s'implanter durablement dans la cité de Colas et Jacqueline.

**« ARRAS EST UNE BELLE ET AGRÉABLE VILLE »**

Jean-Renaud Lourette a également choisi la ville pour ses nombreux atouts. « Arras est une belle ville avec un patrimoine riche que ce soit au niveau architectural, culturel ou encore historique. Le centre-ville est magnifique et de nombreux quartiers sont agréables », souligne-t-il. « La ville possède une belle population estudiantine ce qui, en

temps normal, confère une dynamique à la cité. La ville est vivante et répond à nos envies et besoins. L'offre de loisirs avec les nombreux équipements culturels et sportifs est attrayante. Les associations y sont dynamiques ».

Jean-Renaud Lourette qui est aussi amateur de bonnes tables a trouvé à Arras « quelques bonnes adresses de qualité ». Ce qui ne gache rien à son plaisir.



# LA VILLE MISE SUR UN HABITAT DE QUALITÉ



À l'ouest beaucoup de nouveau ! La Ville d'Arras poursuit son travail pour rénover, moderniser, attirer de nouveaux habitants et faire vivre ensemble les différentes composantes de l'ouest arrageois : du quartier Baudimont, au futur quartier Diderot. Une mue qui va modifier le paysage urbain du secteur à l'horizon 2030 et donner naissance à un nouvel ensemble urbain s'étendant de la rue Eiffel avec le nouveau centre de formation des apprentis à la tour Cézanne, en cours de rénovation dans le cadre du projet de rénovation urbaine. Le tout en passant par le nouveau quartier Diderot.

Il s'agit de donner vie à un nouveau quartier entre la zone des Bonnettes, le quartier de l'Hippodrome et le secteur Baudimont. Le tout sur une emprise de **8,5 hectares** en place de l'ancien collège Diderot et l'ancienne maison de retraite voisine, entre les rues Copernic, Diderot, Van Gogh et le Chemin d'Agnez-les-Duisans situé derrière l'hippodrome.

Au total 269 logements sortiront de terre. Le programme mené par Territoires 62 via un contrat de concession comprend 54 lots libres, 64 logements collectifs en accession, 69 en accession aidée et 82 en locatif social. Le foyer des jeunes travailleurs Résidence Nobel, le CESI (campus d'enseignement supérieur et de formation professionnelle, intégrant une école d'ingénieurs), implantés dans le quartier demeureront mais dans des locaux agrandis. **Le CESI s'agrandira** de 1 009m<sup>2</sup>. Le campus sera opérationnel en avril 2021. **La résidence Nobel sera dotée de 33 logements supplémentaires** et verra la construction de 20 logements déportés suite à la rénovation de 36 logements de la résidence existante.

**Le nouveau centre de formation des apprentis de la Chambre de métiers, quant à lui, est en cours d'édification.** La Chambre de métiers, située rue des Rosati intégrera cette nouvelle structure ainsi que les bâtiments destinés à la formation, rue Eiffel.

L'étendue du chantier sur ce que l'on nomme encore la friche Diderot va permettre de **créer un habitat aéré**. Les constructions seront environnées d'un cadre paysager alliant plantations existantes et présence d'arbres à hautes tiges. **Les voiries favoriseront les modes doux de transport.** La transition écologique étant l'une des composantes du projet.

Le démarrage des travaux est prévu pour le **deuxième trimestre 2021** avec la construction d'un **ensemble de 32 logements collectifs** sur trois étages pour Flandre Opale Habitat. Le programme prévoit la construction de logements allant du type 2 au type 4. Un **deuxième programme** mené par Fiducim **verra 40 logements sortir de terre**, toujours au second trimestre 2021. Il s'agit là d'accession à la propriété avec des logements allant de 44m<sup>2</sup> pour un type 2 à 82 m<sup>2</sup> pour un T4.

**L'école de l'Hippodrome bénéficiera d'une extension.** Elle sera en partie améliorée à commencer par **la création d'un nouveau préau**. Cela s'accompagnera par la création d'une ou deux salles de classe supplémentaires. L'ambition de la municipalité est de faire évoluer l'image du quartier mais aussi de **stabiliser la population** et de le désenclaver. Pour cela, la Ville accompagnera cette mue en travaillant sur le devenir d'équipements municipaux.

## INTÉGRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

## Le quartier Baudimont a entamé sa mue



Autre gros projet de renouvellement urbain à Arras : celui qui a été engagé dans le quartier Baudimont, en collaboration avec Pas-de-Calais Habitat. Un vaste chantier de près de **35 millions d'euros dont 24,7 rien que pour la partie logement**, soutenu par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine et qui s'étalera jusqu'en 2030. À terme, **441 logements seront rénovés** sur les immeubles Rouault, Matisse, Renoir et six maisons rue Van Gogh en 2022, 19 logements rue Rouault seront démolis en 2024-2025, et 39 autres square Gauguin en 2030.

**La tour Cézanne** a ouvert le bal de cette rénovation en juillet 2020. Elle va connaître une profonde mue avec une extension et la **rénovation programmée de ses 103 appartements**.

Le programme prévoit l'agrandissement par l'extérieur des logements. Le procédé technique est des plus audacieux : deux rangées de pieux seront plantées sur chacune des faces de l'immeuble, pour supporter une ossature métallique qui permettra l'extension des appartements de l'ordre d'1,20 m par l'extérieur, via une loggia. **Un gain d'une quinzaine de mètres carrés par logement.** Outre le gain de place et de luminosité,

les travaux doivent permettre une meilleure isolation du bâtiment avec des gains d'énergie. La tour sera par ailleurs raccordée au réseau de chaleur biomasse de la Communauté Urbaine d'Arras.

Afin d'assurer une liaison douce avec le futur quartier Diderot, ouvrir le quartier et développer son attractivité, la Ville envisage la création d'un **pôle ludique et sportif de plein air** au cœur du quartier. Une aire de jeux multi-âges avec toboggan, aire de jeux, coin calme et plan d'eau est prévue. Un pôle sportif complètera l'offre avec un équipement d'escalade, des gradins, un skate-park et un terrain multisport.

L'espace Colucci disparaîtra et laissera la place à un **nouvel équipement de proximité** au cœur du quartier, entre les rues Van-Gogh et Rouault. Ce **tiers-lieu bas carbone de 1250m<sup>2</sup>** sera défini avec les habitants. Un projet ambitieux écrit à partir d'une feuille blanche avec les habitants. Les aménagements paysagers ne seront pas en reste. Les travaux au sein de l'espace public seront conséquents afin de **donner au quartier une ambiance paysagère de qualité**. Cela concernera les espaces verts, les cheminements piétons, l'installation de mobilier urbain et l'éclairage public.

## La Ville lutte contre les logements vacants

La municipalité arrageoise fait de la lutte contre la vacance résidentielle une priorité pour reconquérir l'habitat de centre-ville. Une action menée dans le cadre du programme Arras Action Cœur de Ville.

De 250 immeubles comportant de la vacance en 2012, le centre-ville est passé à 199 immeubles en 2020. **Quinze immeubles ont été réhabilités.** Ce qui représente 23 logements créés. Par ailleurs, **19 immeubles sont en cours de réhabilitation soit 47 logements** qui seront à terme remis sur le marché. Sept logements ont été réhabilités en 2020 et 40 autres le seront d'ici à fin 2021.

**Avec plusieurs partenaires,** des mesures incitatives ont été mises en place : aides à la rénovation de façades et de couvertures, au remplacement ou la restauration de menuiseries, au remplacement de chaudière, au maintien à domicile, aux travaux intérieurs, à l'isolation des murs et des combles. Les logements réhabilités renforcent l'attractivité résidentielle du centre-ville et permettent à de nouvelles familles de s'installer dans le cœur de Ville.

Pour attirer de nouveaux Arrageois, la Ville se doit de disposer d'une offre commerciale attractive de centre-ville. À ce titre, elle lutte contre la vacance des locaux commerciaux. La crise sanitaire ayant eu un effet sur les reprises de locaux, la municipalité a fait de la **lutte contre la rétention foncière** un axe de travail afin de reconquérir les friches commerciales. Le 14 décembre 2020, le conseil municipal a acté une liste de dix-neuf locaux commerciaux qui seront soumis à la **taxe annuelle sur les friches commerciales** qui concerne les locaux restés inoccupés durant au moins deux ans. Cependant, elle n'est pas due si l'absence d'exploitation est indépendante de la volonté des contribuables. Le taux est progressif : 10 % la première année, 15 % la seconde, 20 % la troisième. Le régime applicable est identique à celui de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

**Depuis 2016, Arras dénombre 287 ouvertures de commerces** contre 130 fermetures. Un ratio de deux ouvertures pour une fermeture. **81% des implantations se font dans le centre-ville** contre 12% dans les quartiers et 7% dans les zones commerciales. En 2020, 56 ouvertures ont été enregistrées contre 20 fermetures de commerces. Pour 2021, cinq commerces ont ouvert leurs portes et 25 projets ont été actés par le biais d'un contrat de location. 17 projets sont en cours avec des recherches de locaux. En cinq ans, le taux de vacance commerciale est passé de 22% en 2016 à 8,72% en 2020 à l'échelle de la ville. Les taux variant quant à eux de 18 à 9,5% à l'échelle du centre-ville. Dans un contexte difficile, Arras continue de séduire les porteurs de projets commerciaux.

▪ **Renseignements : [arras.fr/fr/ma-mairie/urbanisme](http://arras.fr/fr/ma-mairie/urbanisme)**



## Le futur pôle de la gare : un atout de taille



Le chantier « Master Plan gare » piloté par la Communauté Urbaine d'Arras, va redessiner la physiologie de la place Foch **remodeler une entrée de ville capitale.** La requalification du secteur est un grand projet d'aménagement au bénéfice d'Arras mais aussi de l'ensemble du territoire. Le secteur de la gare est fréquenté par ses habitants, les usagers des transports en commun ou de la gare ferroviaire... L'objectif : **améliorer le cadre de vie** mais aussi **favoriser la mobilité à une large échelle.**

L'aménagement du secteur de la gare et de l'îlot Bergaigne vise à créer un pôle d'échanges multimodal qui constituera le cœur d'un programme de développement des mobilités alternatives à la voiture.

Le projet urbain vise à mieux ancrer la gare à la vie commerciale du centre-ville, à l'intégrer aux quartiers environnants et à la trame verte.

La gare d'Arras, une des grandes gares régionales, constitue l'une des portes d'entrée du territoire. Elle bénéficie d'une desserte ferroviaire vers de multiples destinations en TER et d'une offre TGV régulière aux heures de pointe à destination de Paris. L'ambition est d'élever ce pôle au rang régional. Le quartier de **la gare doit constituer à la fois une porte d'entrée et une vitrine.**

### PORTE D'ENTRÉE ET VITRINE DU TERRITOIRE

Le futur pôle sera constitué des gares ferroviaire, de bus urbains, inter-urbaine, de parkings à vélo, de parkings pour taxis mais aussi des espaces dédiés aux stations d'auto-partage et des accès aux modes doux de déplacement. Le leitmotiv : **subvenir aux besoins de déplacement des usagers.** Pour cela, la place Foch et la place Émile-Breton sont concernées.

La gare inter-urbaine de bus, située sur l'îlot Bergaigne sera relocalisée à proximité immédiate de la gare SNCF. **La rue du Docteur Brassart accueillera les quais des bus Oscar. Les travaux y débiteront en 2023.** La gare de bus urbains, rue de Douai, verra son fonctionnement amélioré. Certains quais seront déplacés.

**La place Foch sera dotée** d'une nouvelle identité. Le réaménagement du cœur de la place permettra

de renforcer la place des modes doux. Les circulations seront réorganisées. La place, aujourd'hui empruntée comme un grand giratoire par 7000 véhicules par jour, ne sera plus accessible que par les bus qui pourront circuler sur le parvis. Un travail paysager sera mené. Les perspectives sur les boulevards seront ouvertes pour mettre en valeur l'axe commercial Gambetta. **Les axes routiers partant de la place Foch** favoriseront la circulation des transports en commun.

**La place Émile-Breton sera réaménagée.** Les lieux de passages et le stationnement seront revus. Trois quais pour les cars régionaux, un parking vélo et un dépose minute y seront implantés. Un espace végétalisé verra le jour. L'édification d'une passerelle piétonne pourrait être mise à l'étude pour améliorer les liaisons entre le quartier de la gare et le quartier de l'arrière-gare.

Sur l'îlot Bergaigne, les emprises seront viabilisées pour accueillir des locaux tertiaires. Le site bénéficie d'emplacements de choix. Un premier bâtiment sera érigé à la proue de l'îlot, marquant le début de la transformation du quartier. Le réaménagement du secteur a pour ambition de **limiter la place de la voiture au sein de l'espace public.** Pour autant, l'offre de stationnement doit être reconstituée pour les usagers de la gare et du centre-ville...

Pour limiter l'emprise au sol, **un parking en structure sera développé.** Un cheminement piéton et cyclable le reliera à la gare. La traversée du boulevard Leclerc sera aménagée pour assurer la sécurité des piétons et cycles. Enfin la création **d'une liaison douce le long des voies ferrées** partira de la rue de Douai et jalonnera la gare urbaine, la gare SNCF, la gare interurbaine et la zone de stationnement de l'îlot Bergaigne. Un véritable lien entre les ponts Saint-Sauveur et Leclerc. Avec pour objectif de se poursuivre au sein de l'îlot Petite Vitesse. Cet arc doux pourra participer à la trame verte depuis la Citadelle et jusqu'au Val de Scarpe. De quoi rendre le territoire encore plus attractif.

▪ **Du 25 janvier au 25 juillet 2021, la CUA mène une concertation publique. Vos remarques à [concertation.masterplan@cu-arras.org](mailto:concertation.masterplan@cu-arras.org)**

## ÉVALUATION

# Les pistes cyclables passées au crible

Favoriser les mobilités douces et **faire plus de place au vélo en ville**, tel est l'objectif de la municipalité arrageoise. Suite à la crise sanitaire, la Communauté urbaine d'Arras a choisi de mettre en place des voies cyclables supplémentaires, dans le cadre du déconfinement. Ces aménagements se traduisent par un marquage jaune signalant la création d'une voie cyclable ou un agrandissement des voies cyclables sur certains axes en ville. Après quatre mois, la CUA a souhaité **recueillir l'avis des usagers** sur ces aménagements par le biais d'un questionnaire.

Suite à cela, en partenariat avec la CUA, la Ville d'Arras a proposé aux acteurs des mobilités douces sur le territoire et aux Arrageois de prendre part à **deux balades urbaines afin d'évaluer les aménagements** en ville. Vendredi 29 et samedi 30 janvier, de 14h à 16h, représentants des associations de cyclistes, usagers réguliers ou occasionnels des équipements cyclables, ont passé au crible les nouveaux aménagements. Le vendredi après-midi, les représentants de l'Arras Vélo Club, d'Arras Cyclo tourisme et de l'Association Droit au Vélo se sont élancés dans les rues, guidés

par Karine Boissou, adjointe en charge de la transition écologique. Le lendemain, une trentaine d'Arrageois a également évalué les aménagements.

Sur un parcours de plusieurs kilomètres en centre-ville, les cyclistes ont réalisé de nombreuses haltes afin de **répondre à un questionnaire**. De la place Foch en passant par les boulevards, le cours de Verdun, la rue Delansorne ou encore la place des Héros et la Grand-Place, les participants ont pu donner leur avis. Visibilité des équipements, sécurité, répartition de l'espace entre les différents modes de transport, instauration de la zone de rencontre limitée à 20 km/h en hyper-centre ou encore de la zone 30... de nombreux éléments ont été détaillés afin d'améliorer l'existant et préparer les équipements futurs.

▪ Album photos à retrouver sur notre page Facebook



« Arras doit être la ville du quart d'heure »



ADJOINTE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, KARINE BOISSOU REVIENT SUR LES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS AFIN DE FAVORISER LE VÉLO EN VILLE. L'ÉLUE REVIENT ÉGALEMENT SUR LA POLITIQUE MUNICIPALE EN FAVEUR DU VÉLO.

## Deux applications pour mieux stationner en centre-ville

Favoriser la mobilité en ville et rendre le centre-ville attractif passe par un dispositif adapté et adaptable aux usages actuels des déplacements et du stationnement.

Ainsi, la Ville d'Arras a dit adieu au Piaf, le petit boîtier jaune qui permettait de s'acquitter de son temps de stationnement. **Deux applications ont été déployées** afin de permettre aux automobilistes d'être en règle : Flowbird et Easypark. Cette dernière propose en plus de pouvoir remplir les modalités de **souscription au service via le site internet de la ville [www.arras.fr](http://www.arras.fr)**.

Une solution dématérialisée, simple à utiliser, qui permet aux résidents abonnés de **souscrire ou renouveler leur abonnement à distance** et de pouvoir stationner en zone verte quelque soit son secteur d'habitation. Le dispositif est également **accessible pour les commerçants du centre-ville** qui eux aussi devront stationner en zone verte, même si leur boutique se situe sur un secteur de stationnement en zone jaune.

Une règle qui diffère pour les artisans, les personnels de santé mobiles et les personnes à mobilité réduite. Pour les non-résidents, les applications permettent de stationner en zone verte et jaune et de **s'acquitter de son droit de parking directement via son smartphone**. Les applications permettent également de régler le stationnement à la journée ou à la semaine. Que ce soit Flowbird ou Easypark, les applications permettent de bénéficier d'une heure gratuite par jour. Une gratuité dont les automobilistes peuvent bénéficier au sein des parkings souterrains et en ouvrage le samedi après-midi. Ainsi, les parkings de la Grand-Place et du Centre européen sont gratuits du samedi 12h au dimanche matin 7h. Ceux des Arrazis, du palais Saint-Vaast et du Parcotrains, rue du Docteur Brasseur, sont quant à eux gratuits du samedi 12h au lundi matin 9h.

▪ Plus de renseignements au 53 boulevard Faidherbe. Tél. : 03 21 23 70 70.

À l'issue du confinement, il a été décidé de faire une plus grande place au vélo en ville en procédant à des aménagements, quel bilan en tirez-vous ?

Les aménagements réalisés avaient plusieurs objectifs : apporter une réponse écologique, économique et également sanitaire à la problématique des déplacements à l'issue du confinement. Avec l'épidémie, il s'agissait de favoriser un mode de transport, le vélo, qui permette de réduire les interactions entre personnes. Il convenait donc d'aménager des secteurs afin que les cyclistes puissent évoluer en sécurité.

Les retours sont favorables. Le préalable à ces aménagements était le passage en zone 30 et zone 20 en ville ce qui a été fait. Tous les aménagements réalisés ont été plébiscités par les usagers. Ils offrent la possibilité à chacun de se déplacer en sécurité. Ils ne sont que le point de départ d'autres aménagements cyclables à venir.

Les cyclistes sont-ils plus nombreux qu'avant ?

Avec le déconfinement, nous avons vu le nombre de cyclistes augmenter. Quand les aménagements offrent plus de sécurité, le nombre d'usagers est à la hausse. Il convient d'amplifier le mouvement afin d'amener plus de personnes à se déplacer à vélo.

Quel est l'objectif de la Ville ?

Arras doit se projeter vers la ville du quart d'heure. La ville est à taille humaine et les distances peuvent être couvertes à pied, à vélo ou en transport en commun. Pour cela, il faut proposer les structures adaptées et apaiser la ville.



SMAV

# Comment fonctionne le tri des déchets

**Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.** Pourtant, chacun d'entre nous finit forcément par produire des déchets. Se pose alors la question de sa prise en charge et de son élimination. Ce travail revient au Syndicat Mixte Artois Valorisation, créée en 2002, qui collecte et valorise les déchets sur le territoire de la Communauté urbaine d'Arras, la Communauté de communes des Campagnes de l'Artois et la Communauté de communes Sud Artois. Les trois collectivités ayant transféré au SMAV la compétence de la collecte et du traitement des déchets. Le SMAV assure sur ces territoires une mission de service public en assurant **la collecte, le recyclage, le réemploi et la valorisation des déchets ménagers** pour 166 000 habitants de 197 communes.

Au quotidien, la collecte des déchets en porte-à-porte se fait grâce à la mise à disposition de deux conteneurs qui permettent de séparer les ordures ménagères (conteneur gris) des papiers et emballages recyclables (conteneur à couvercle jaune). Une fois collectés, les déchets rejoignent soit le centre de tri, soit le centre de sélection pour le recyclage des ordures ménagères situés sur l'écopôle de Saint-Laurent-Blangy. Pour certaines habitations, les conteneurs roulants sont remplacés par des colonnes enterrées qui permettent de jeter les déchets tout en respectant les consignes de tri.

Le tri des déchets permet de les valoriser. Cependant, cette valorisation est différente pour chacun d'eux. **Les erreurs peuvent impacter le bon déroulement du processus.** Pour vous aider dans votre geste des mémos tri ainsi que le guide de tri sont à votre disposition. Lors de la collecte, les équipes peuvent accrocher un message d'avertissement ou de refus pour signaler les erreurs de tri. Celui-ci leur permet d'indiquer les erreurs constatées afin de **vous aider dans votre démarche.** En cas de refus de collecte de votre bac, celui-ci sera collecté lors de la collecte suivante une fois les indésirables retirés.

D'autres déchets ou objets devenus indésirables peuvent prendre le chemin des recycleries, des espaces de vente où l'on donne une seconde vie aux



objets initialement destinés à la poubelle. En bon état, souvent fonctionnels, ces objets délaissés par leurs anciens propriétaires font le bonheur de nouveaux acquéreurs. Livres, vaisselle, meubles, électroménager, jouets d'enfant... sont disponibles au Cercle des Objets, rue Alfred-de-Musset et avenue Fernand-

Lobbedez à Arras. Pour les professionnels, quatre déchèteries prennent en charge leurs déchets à Aubigny-en-Artois, Bapaume, Rivière et Saint-Laurent-Blangy. L'accès aux autres sites leur est refusé.

• **Suivez la page Facebook du SMAV**

# La brigade verte traque les déchets



**L'aime ma ville, je la respecte** est bien plus qu'un slogan, c'est une philosophie de vie au quotidien en faveur du cadre de vie et du bien vivre ensemble.

En janvier, les agents de la brigade verte, épaulés par les policiers municipaux ont mené des **opérations de sensibilisation auprès de la population** suite à la multiplication des signalements de déchets sauvages dans les rues. En ligne de mire des agents : les déjections canines, les mégots, les débris alimentaires et tous les déchets qui au quotidien jonchent le sol.

Les agents ont effectué des patrouilles sur trois secteurs de la ville : le quartier Vauban, le secteur Devillers-Boquet Flochel aux abords du lycée Guy-Mollet et du stade Grimaldi et le quartier Méaulens.

L'objectif premier était avant tout de **sensibiliser les Arrageois aux bons gestes** à adopter au quotidien. Le mégot de cigarette est écrasé dans un cendrier s'il y en a un à proximité ou dans un cendrier de poche. L'emballage de sandwich est jeté à la poubelle. Les ordures ménagères sont déposées dans les bacs individuels ou jetées au sein des points d'apport volontaire. Autant de gestes qui permettent de conserver un cadre de vie agréable.

Un message avant tout pédagogique qui est bien passé auprès des Arrageois rencontrés. Notamment les lycéens sensibilisés sur la question des débris et déchets alimentaires jetés sur la voie publique à l'heure du déjeuner. Les propriétaires de chiens ont quant à eux été sensibilisés sur l'importance du ramassage des déjections de leur ami à quatre pattes tant sur les trottoirs qu'au sein des espaces verts. Des petits gestes qui profitent à tous. Pour rappel, jeter des déchets sur la voie publique est sanctionnable d'**une amende de 68 euros.**

# 700 000 € pour la rénovation des équipements sportifs



Multiplés salles, dojos, stades, boulodromes... Arras est dotée de nombreux équipements sportifs répartis sur l'ensemble du territoire communal. Un patrimoine qu'il convient d'entretenir mais aussi parfois de rénover et de moderniser. Pour cela, une enveloppe de **700 000 euros par an** est mobilisée pour mener les différents chantiers. Les interventions sont priorisées et planifiées selon des critères précis de sécurité, vétusté et d'adaptation des équipements.

Le nouveau projet municipal entend travailler sur trois axes : **le sport pour tous, le sport santé et le sport éducation**. L'objectif étant donc de proposer de bonnes conditions d'accueil et de pratique aux sportifs fréquentant les équipements municipaux.

En 2020, la Ville a procédé à **la rénovation des vestiaires du stade Degouve** afin d'accueillir les athlètes du RCA Athlétisme. Les vestiaires hébergées dans la

tribune érigée au milieu des années 1960 a connu une véritable cure de jouvence. Plus qu'un toilettage, les travaux ont permis une rénovation de fond en comble. Ainsi, la ventilation a été entièrement revue. Les installations électriques ont été reprises et mises aux normes actuelles tandis que le réseau d'eau chaude a été refait à neuf. Les douches ont été modernisées et intègrent désormais des systèmes limitant la consommation d'eau. La ville intégrant la transition écologique dans les différents chantiers qu'elle mène au sein de ses équipements. Montant du chantier **260 000 euros**.

Un **chantier collaboratif** a également été mené en partenariat avec le club Arras Tennis de Table afin de **rénover le foyer du club à la salle Vandame**. Les équipes du centre technique municipal ont donc accompagné les bénévoles du club dans la démarche. L'année 2021 sera elle aussi rythmée par plusieurs chantiers d'importance.

Ainsi, la **halle des sports Richard-Tételin**, située sur le boulevard de Gaulle verra **les vestiaires de la partie haute rénovés**. Là encore, il s'agira de mettre aux normes et moderniser l'équipement.

À la **salle de gymnastique Beaufort** des travaux ont été menés afin de changer l'éclairage l'an passé. Cette année, **les vestiaires seront à leur tour rénovés**.

La Ville va également engager un chantier de **contrôle des accès de certains de ses équipements** sportifs. Un système d'entrée par badge permettra un suivi plus fin de la fréquentation et de l'usage des salles équipées du dispositif. Un projet qui entre dans le cadre de la mise en sécurité des équipements.

Cela commencera avec la mise en service du contrôle d'accès à l'entrée des **salles La Fontaine**, située rue Bracque et **Léo-Lagrange**, place Guy-Mollet.

## Mais où est passé le Trophée de France ?

Mais où est donc passé le Trophée de France, l'un des plus anciens trophées du football français ? La question demeure à ce jour sans réponse. Antonio Mesa, journaliste reporter d'images à la Fédération Française de Football tente pourtant d'y apporter une réponse. Il lance un appel afin de retrouver sa trace ou du moins collecter des éléments qui permettraient de se lancer sur sa piste.

Car le problème est bien là, personne ne peut aujourd'hui localiser ce trophée, offert par le Baron de Coubertin, semblable au Bouclier de Brennus primant le vainqueur du championnat national de rugby. Le Trophée de France a été **remporté pour la dernière fois en 1939 par le 3<sup>e</sup> Régiment du Génie, alors basé à Arras**. Entre cette victoire, la dissolution en septembre 1939 du 3<sup>e</sup> régiment du Génie d'Arras, la création du 3<sup>e</sup> Dépôt de Guerre à Arras, et l'occupation de la Citadelle par les troupes du maréchal Erwin Rommel en mai 1940, **on perd la trace du trophée**. S'il est probable que celui-ci ait terminé comme **butin de guerre**, les conditions de sa disparition restent floues.

Il existait à l'origine trois boucliers symbolisant autant de trophées. Le premier, peut-être le plus connu puisque les équipes de rugby du Top 14 s'affrontent chaque année afin de le remporter : le bouclier de Brennus.

Le deuxième primait les vainqueurs du championnat de Longue Paume, un jeu de gagne-terrain qui est une forme de jeu de paume. Ce jeu d'origine française fut très pratiqué du Moyen Âge au XVIII<sup>e</sup> siècle en France mais aussi partout en Europe.

Le troisième : le Trophée de France récompensait les footballeurs au début du siècle dernier. Il est porté disparu à ce jour.



# Le sport au féminin !

À l'occasion de la Journée internationale du sport féminin, **la Ville d'Arras a mis à l'honneur plusieurs sportives.** Ce n'est pas la frange du sport la plus médiatique et la plus médiatisée pourtant le sport féminin revêt une importance particulière. À Arras, **beaucoup de licenciés sont**

**des licenciées.** Plusieurs clubs accueillent en leur sein des sections féminines qui n'ont rien à envier à leurs homologues masculins. Les amateurs de sport féminin penseront immédiatement aux Demoiselles d'Arras Pays d'Artois Basket ou encore aux joueuses de l'Arras Football Club

Féminin, club passé sous la bannière du RC Lens. Sans oublier les Lionnes du Rugby Club Arras.

D'autres clubs tirent également leur épingle du jeu, notamment les joueuses du Badminton Club Arras qui compte en son sein d'excellentes joueuses que ce soit Emilie Lefel, Marie Batomène ou encore Chloé Birch, toutes trois piliers de l'équipe première du club. Tout comme les athlètes du RCA Athlétisme dont plusieurs représentantes sont internationales ou trustent les médailles au niveau national.

À Arras, **le sport a toujours été une priorité.** Le nouveau projet municipal entend travailler sur trois axes : le sport pour tous, le sport santé et le sport éducation. **L'accent est donc mis sur la formation.** Le sport féminin y a et prend toute sa place. Une volonté affichée à l'occasion de la Journée internationale du sport féminin durant laquelle

**des sportives arrageoises sont parties à la rencontre des enfants** dans les différentes écoles de la ville pour promouvoir leur discipline et le sport en général. Les enfants ont pu poser des questions sur leurs parcours sportifs et demander des conseils. Les têtes blondes ont aussi partagé un temps convivial avec les sportives, à travers la réalisation de petits défis sportifs en extérieur ou par la signature d'autographes.

Un grand merci au RCA Natation, au RCL Féminin, au RCA Rugby, au RCA athlétisme, au Badminton club d'Arras, et au RCA Handball pour leurs collaborations.

• Retrouvez la série de portraits de sportives sur [www.arras.fr](http://www.arras.fr)



# Office des Sports : un pour tous, tous pour un !

**La Ville accompagne les nombreuses associations sportives et clubs.** Le 23 janvier, s'est tenue la deuxième session des Assises des sports en visioconférence en raison du contexte sanitaire. Cet événement, à destination des 96 associations sportives du territoire, est un **véritable espace de concertation, de réflexion et de propositions** pour construire ensemble l'avenir sportif de la ville. Les Assises du Sport doivent aboutir à **la création d'un Office des Sports pour la rentrée sportive 2021.** Cet Office sera la maison de tous les clubs sportifs du territoire. Cet office sera une structure de réflexion, de concertation, de proposition et d'action concernant la promotion d'activités physiques et sportives sur le territoire ou plus largement sur la stratégie politique liée aux sports et aux activités physiques et sportives. L'office aura un **rôle fédérateur et de facilitateur entre l'ensemble des acteurs du monde sportif et la municipalité.** L'émergence d'une telle structure sur le territoire doit permettre la mise en œuvre des trois volets prioritaires de la politique sportive de la Ville : **le sport-santé, le sport éducatif et le sport pour tous** (insertion, intégration et sensibilisation auprès des personnes les plus vulnérables). Un des objectifs de cette rencontre était également de déterminer comment la ville peut renforcer son accompagnement auprès des clubs afin que ces derniers puissent reprendre leurs activités le plus vite possible, nous l'espérons tous.



## LA MAJORITÉ MUNICIPALE

# Ecrivons ensemble le monde d'après

Vous le savez, le contexte sanitaire impose des restrictions et des contraintes fortes qui sont observées avec rigueur par vous tous, chers arrageois. Nous, élus de la majorité municipale, saluons le respect et la solidarité dont vous faites preuve, depuis des mois. Alors que la vaccination progresse, le port du masque est désormais obligatoire partout en ville afin de vous protéger et de préserver les capacités de nos hôpitaux. Bravo et merci à vous !

Nous devons désormais voir loin, la reprise est devant nous : elle sera longue et difficile. Lors du dernier Conseil Municipal, le débat autour du Rapport d'Orientation Budgétaire a été l'occasion d'échanger sur la stratégie à adopter dès cette année. Nous défendrons donc un budget responsable et offensif pour cette sortie de crise. Nous devons nous placer en priorité aux côtés des personnes fragiles, isolées mais

aussi en soutien au tissu économique, meurtri par cette crise. Les cinq années qui s'ouvrent devant nous sont pleines de défis à relever : commerce, attractivité, écoles, tranquillité, sécurité... Nous pensons aussi à nos infrastructures sportives - dans la perspective des Jeux Olympiques 2024 qui doivent ré-enchanter le sport en France - et bien sûr à l'Abbaye Saint-Vaast : l'histoire nous regarde. Implantée en cœur de ville dès la naissance de la Ville en 667, elle a traversé les guerres et les époques en changeant régulièrement de fonction. C'est un ensemble immense de 20.000m<sup>2</sup>, dont la moitié est inoccupée. Abrisant aujourd'hui le Musée des Beaux-Arts et la médiathèque, l'Abbaye doit être rénovée et réhabilitée tout en conservant la même destination culturelle, adossée à un hôtel-spa de bonne facture. Ce partenariat permet à la collectivité de partager les investissements sur ce projet et donc de conserver une trajectoire budgétaire saine et

responsable, en considérant avec la même exigence toutes les autres politiques de la Ville.

Nous écrivons ensemble les premiers chapitres de ce monde d'après et nous nous efforçons de le rendre plus écologique, plus responsable, plus attentif et surtout plus inclusif et bienveillant à l'égard de toutes les populations. Nous serons pour vous et avec vous au rendez-vous de ces grands défis.

Comptez sur nous !

*La Majorité Municipale*

## ARRAS ÉCOLOGIE

# Agiter les grelots du changement

« La maison brûle et nous regardons ailleurs », déclarait Jacques Chirac en 2002. Vingt ans plus tard, force est de constater que les flammes ont gagné du terrain et que la Ville d'Arras refuse toujours de regarder le problème en face. Lors du débat d'orientation budgétaire, face aux propositions constructives du groupe Arras écologie, Monsieur le Maire a tenu à rappeler qu'il ne souhaitait pas construire un budget sur « des sujets qui sont les grelots du moment ». L'écologie, « un grelot du moment », vraiment ?

Nous le disons haut et fort à M. Leturque :

Oui, en 2021 un budget doit être d'abord et avant tout un budget de transition écologique. Il ne s'agit ni d'une mode, ni d'une lubie. L'« Affaire du siècle » vient de faire condamner l'Etat français pour son inaction climatique : les collectivités territoriales seront les prochaines sur la liste si elles ne mettent pas en tout en œuvre pour lutter contre le dérèglement climatique.

Non, prendre le virage de la transition écologique ce n'est pas « gérer un conseil municipal à la bougie ». C'est prendre la mesure du changement qui s'impose à nous et innover pour y répondre avant qu'il ne soit trop tard. C'est comprendre que toutes les politiques publiques sont d'ores et déjà conditionnées à leur contribution à la lutte contre le changement climatique et ses conséquences sociales, économiques et sanitaires.

Nous sommes à un tournant décisif et chaque choix politique pèse lourd dans la balance : armer la police municipale ou renforcer le budget de rénovation énergétique des écoles ? Construire une coûteuse verrière sur l'Abbaye Saint Vaast ou renforcer le budget de renouvellement urbain pour adapter nos quartiers au réchauffement du climat ? Vendre des espaces verts pour construire des parkings ou créer des espaces de maraîchage en ville ?

Alors que les arrageois-es souffrent chaque jour un peu plus des impacts de la crise sanitaire sur leur vie quotidienne, leur activité professionnelle, leur vie sociale, nous ne devons pas renoncer à agir. Agir pour préserver les conditions de vie et de travail qui seront les leurs demain, dans une économie bouleversée par les crises climatiques. Agir pour protéger leur santé, dans une société toujours plus fragilisée par les pollutions ou la malnutrition. Agir pour préserver l'attractivité de notre territoire dans les prochaines décennies, lorsque le fossé se sera creusé entre les territoires qui ont su prendre le virage de la transition écologique et ceux qui sont restés au bord du chemin.

Cessons d'agiter les grelots, tirons la sonnette d'alarme.

*Grégory Watin, Colette Marie, Alexandre Cousin et Antoine Détourné*

## RASSEMBLEMENT POUR ARRAS

# Baissons la pression fiscale à Arras !

Lors du Conseil municipal du 15 février, était débattu le Rapport d'Orientations Budgétaires 2021 (ROB).

Ce ROB démontre l'impact limité de la crise sanitaire sur les finances de la Ville grâce à une réduction des dépenses de fonctionnement (baisse de l'activité des services municipaux lors du confinement).

La taxe d'habitation sur les résidences principales disparaît, mais la commune bénéficie de la récupération de la taxe départementale sur le foncier bâti, et d'une compensation : l'imposition communale sera concentrée sur les propriétaires, ce qui a des incidences sur l'attractivité d'Arras.

Il est prévu pour 2021 :

- une stabilisation des dotations versées par l'Etat à la Ville,
- une baisse limitée de l'épargne brute,
- une capacité de désendettement sous le seuil d'alerte, un endettement qui diminue,

▪ des recettes liées aux impôts en progression (près de 2 millions d'euros).

Arras dispose ainsi de marges de manœuvre malgré la crise du Covid. Cela doit inciter la Ville à aider les Arrageois à traverser cette crise.

Nous soutenons les politiques d'investissements qui, selon nous, doivent être en partie financées par le mécénat et des partenariats avec le privé : maintenance des équipements sportifs et bâtiments scolaires, formations au numérique...

Nous soutenons l'armement de la police municipale (avec des armes de poing), la création d'une brigade canine et nocturne, et le développement de la vidéo-protection. Mais nous avons des réticences sur la création d'une flotte verte. Les voitures électriques ne sont pas écologiques à cause de leurs batteries (besoin de métaux rares : lithium, cobalt ; l'extraction et le raffinage sont polluants).

Aider les Arrageois à traverser la crise économique est possible également en baissant les taux d'imposition. Il s'agirait d'un rééquilibrage de la pression fiscale : les habitants subissent des hausses de la pression fiscale depuis des années (par la revalorisation des bases des valeurs locatives cadastrales).

La baisse des taux d'imposition permettrait :

- aux contribuables arrageois de retrouver de l'oxygène durant la crise que nous connaissons,
  - de rendre Arras plus attractive fiscalement pour attirer de nouveaux habitants : ce qui entraînera l'arrivée de nouvelles recettes pour la Ville (des contribuables et des consommateurs supplémentaires pour les commerces).
- C'est aussi un pari sur l'avenir.

Nos interventions sur [rnarras.com](https://www.rnarras.com) / Facebook : RN Arras

*Alban Heusèle et Thierry Ducroux*

## UNE NOUVELLE ÉNERGIE POUR ARRAS

# Chers Arrageoises, chers Arrageois,

La crise perdure, la fatigue physique et psychologique est réellement présente au quotidien. Incontestablement la crise terminée laissera place à un monde différent. C'est aussi notre jeunesse qui souffre de cette situation ! C'est pourquoi le soutien, l'accompagnement et la solidarité intergénérationnelle doivent être au cœur de l'action municipale.

**LE BUDGET MUNICIPAL 2021 :**

Plus de 25% du budget d'investissement annuel, soit 5,3 millions d'euros seront engagés sur la rénovation du Palais St Vaast en 2021 (pour un coût total de 20 Millions engagés sur la durée du mandat, en espérant que la facture ne s'alourdisse pas), sans que nous ayons connaissance, à ce jour, du montage financier de ce projet !

La majorité municipale avait, durant la campagne électorale de Mars 2020, mis en avant d'être en première ligne des grandes transitions ! Nous constatons que sur les 20 Millions de budget d'investissement à peine 1,7 million est consacré aux transitions ;

1,3 million sur la transition énergétique rattrapant à peine le retard sur l'amélioration de l'éclairage public. Mieux encore, à peine 400 000 Euros, sur la transition numérique, l'inclusion et la transition des âges. Nous invitons, et nous avons eu l'occasion de l'exprimer en conseil municipal du 15 février, la majorité à amplifier fortement les projets et engagements sur ces sujets.

Il est urgent de préparer notre ville à affronter ces grandes disruptions, c'est aujourd'hui qu'il faut être ambitieux, innovants et précurseurs.

La majorité avait fait du sport un élément phare de son mandat précédant sans que les Arrageois et les pratiquants voient réellement ce qui avait été fait. Nous passons enfin de la parole aux actes avec l'investissement tant attendu d'un peu plus de 1,3 Million à destination, entre autres, du stade Degouve. A noter que nous souhaitons que des investissements conséquents soient réalisés dans les prochaines années car de nombreuses infrastructures ne sont pas à niveau pour une ville qui veut jouer

dans la cour des grands à la veille des JO2024.

Par ailleurs, la sensation d'insécurité est belle est bien présente. La délinquance change, se durcit, est plus imprévisible et protéiforme ! Elle demande une réponse adaptée et proportionnée, nous rappelons par ailleurs qu'au regard de ces changements de nature de la délinquance, nous sommes favorables à un armement encadré de notre police Municipale. Le Budget inscrit pour cette année est un premier pas vers la concrétisation.

Aussi il nous tient à cœur de pouvoir vous retrouver physiquement, pour cela nous demandons que la municipalité interpelle les pouvoirs publics afin que notre territoire puisse être alimenté en doses de vaccins et que nous n'ayons pas à attendre plusieurs mois avant de retrouver un mode vie « normal ».

**Prenez-soin de vous !**

*Catherine Genisson et Thierry Occre*

*Pour nous joindre : 07 89 33 05 92 [t-occre@ville-arras.fr](mailto:t-occre@ville-arras.fr)  
[c-genisson@ville-arras.fr](mailto:c-genisson@ville-arras.fr)*



**Frédéric LETURQUE**

Maire d'Arras - Président de la CUA - Conseiller Régional

Permanences téléphoniques les 17 mars et 14 avril de 10 h à 12 h. Pour le joindre directement, composez le 06 08 74 89 75.

m-le-maire@ville-arras.fr

• Tél. 03 21 50 51 82 ou 06 08 74 89 75.

**LES ADJOINTS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE**



**Denise BOCQUILLET**

1<sup>re</sup> Adjointe en charge des Relations Internationales, de la Coopération Décentralisée et des Affaires Publiques  
Conseillère de la CUA  
Conseillère Départementale

Permanences sur rendez-vous de 10 h à 12 h les 17, 24 et 31 mars ; 7 et 14 avril en mairie.

d-bocquillet@ville-arras.fr  
• Tél. 03 21 50 51 85



**Jean-Pierre FERRI**

2<sup>e</sup> Adjoint en charge de la Cohésion Sociale, Territoriale et Logement  
Vice-Président de la CUA

Sur RDV en mairie.

jp-ferri@ville-arras.fr  
• Tél. 03 21 50 51 85



**Nadine GIRAUDON**

3<sup>e</sup> Adjointe en charge de l'Administration Générale, des Ressources Humaines, du Protocole et de la Communication  
Conseillère de la CUA

Sur RDV en mairie.

n-giraudon@ville-arras.fr  
• Tél. 03 21 50 51 85



**Claude FERET**

4<sup>e</sup> Adjoint en charge des Finances  
Conseiller de la CUA

Sur RDV en mairie.

c-feret@ville-arras.fr  
• Tél. 03 21 50 51 85



**Evelyne BEAUMONT**

5<sup>e</sup> Adjointe au quartier Centre en charge de la Transition Numérique  
Conseillère de la CUA

Sur RDV en mairie.

e-beaumont@ville-arras.fr  
• Tél. 03 21 50 51 82



**Alexandre MALFAIT**

6<sup>e</sup> Adjoint en charge de la Culture  
Conseiller de la CUA  
Conseiller Départemental

Sur RDV en mairie.

a-malfait@ville-arras.fr  
• Tél. 03 21 50 51 83



**Zohra OUAGUEF**

7<sup>e</sup> Adjointe au quartier Ouest, en charge de la Transition des Âges  
Conseillère de la CUA

Permanences de quartier sur rendez-vous de 10 h à 11 h les 10 mars et 7 avril à la Maison de Services Marie-Thérèse Lenoir.

z-ouaguef@ville-arras.fr  
• Tél. 03 21 50 51 85



**Gauthier OSSELAND**

8<sup>e</sup> Adjoint en charge des Mobilités et du Projet Master Plan  
Conseiller de la CUA

Sur RDV en mairie.

g-osseland@ville-arras.fr  
• Tél. 03 21 50 51 83



**Karine BOISSOU**

9<sup>e</sup> Adjointe au quartier Sud en charge de la Transition Écologique  
Conseillère de la CUA

Sur RDV dans le quartier Sud.

k-boissou@ville-arras.fr  
• Tél. 03 21 50 51 83



**Pascal LEFEBVRE**

10<sup>e</sup> Adjoint en charge de la Gestion du Domaine Public et de la Sécurité  
Conseiller de la CUA

Permanences sur rendez-vous les 8 mars de 9 h 30 à 10 h 30 et 30 mars de 13 h 30 à 14 h 30 au 53 boulevard Faidherbe.

pa-lefebvre@ville-arras.fr  
• Tél. 03 21 50 51 85



**Marylène FATIEN**

11<sup>e</sup> Adjointe en charge du Cadre de Vie et du Patrimoine Communal  
Conseillère de la CUA

Sur RDV en mairie.

m-fatien@ville-arras.fr  
• Tél. 03 21 50 51 82



**Alexandre PÉROL**

12<sup>e</sup> Adjoint en charge du Sport et de la Jeunesse  
Conseiller de la CUA

Sur RDV en mairie.

a-perol@ville-arras.fr  
• Tél. 03 21 50 51 82



**Aude VILETTE-TORILLEC**

13<sup>e</sup> Adjointe en charge de l'Attractivité, l'Art de Vivre et le Tourisme  
Conseillère de la CUA

Sur RDV en mairie.

a-villettetorillec@ville-arras.fr  
• Tél. 03 21 50 51 83



**David BOURGEOIS**

14<sup>e</sup> Adjoint en charge de l'Urbanisme, du Commerce, de l'Artisanat, des Services et des Professions libérales

Sur RDV en mairie.

d-bourgeois@ville-arras.fr  
• Tél. 03 21 50 51 82



**Claire HODENT**

15<sup>e</sup> Adjointe en charge de l'Éducation  
Conseillère de la CUA

Sur RDV en mairie.

c-hodent@ville-arras.fr  
• Tél. 03 21 50 51 82

**LES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE**



**Tanguy VAAST**

Conseiller délégué à l'Animation Jeunesse et à la Citoyenneté  
Conseiller de la CUA

Sur RDV en mairie.

t-vaast@ville-arras.fr  
• Tél. 03 21 50 51 82



**Stéphane PRINCE**

Conseiller délégué à l'Enseignement Secondaire et Supérieur  
Conseiller de la CUA

Sur RDV en mairie.

s-prince@ville-arras.fr  
• Tél. 03 21 50 51 82



**Sylvie NOCLERCQ**

Conseillère déléguée à l'Action Sociale, la Santé, aux Seniors et au Handicap  
Conseillère de la CUA

Sur RDV au CCAS.

s-noclercq@ville-arras.fr  
• Tél. 03 21 50 51 85



**François-Xavier MUylaert**

Conseiller délégué au Patrimoine architectural et historique et à l'Archéologie  
Conseiller délégué de la CUA

Sur RDV en mairie.

fx-muylaert@ville-arras.fr  
• Tél. 03 21 50 51 83



**Michaël SULIGERE**

Conseiller délégué au Bien-Être au Travail et aux Œuvres Sociales  
Conseiller de la CUA

Sur RDV en mairie.

m-suligere@ville-arras.fr  
• Tél. 03 21 50 51 85



**Laure NICOLLE**

Conseillère déléguée à l'Implication Citoyenne et au Vivre-Ensemble  
Conseillère de la CUA

Sur RDV en mairie.

l-nicolle@ville-arras.fr  
• Tél. 03 21 50 51 85



**Jean-Louis LEFRANC**

Conseiller délégué à la Déontologie Publique, à l'Éthique et la Transparence de la vie publique, aux Affaires juridiques et contentieuses et aux Procédures internes

Sur RDV en mairie.

jl-lefranc@ville-arras.fr  
• Tél. 03 21 50 51 83



**Émilie BIGORNE**

Conseillère déléguée au Projet de l'Abbaye Saint-Vaast

Sur RDV en mairie.

e-bigorne@ville-arras.fr  
• Tél. 03 21 50 51 83



**Arnaud MICHEL**

Conseiller délégué aux Affaires Européennes et à la Mémoire

Sur RDV en mairie.

a-michel@ville-arras.fr  
• Tél. 03 21 50 51 85



**Éléonore LALOUX**

Conseillère déléguée à la Transition Inclusive et au Bonheur

Sur RDV en mairie.

e-laloux@ville-arras.fr  
• Tél. 03 21 50 51 85



**Samantha RIVAUX**

Conseillère déléguée aux Services à la Population et aux Archives Communales.

Sur RDV en mairie.

s-rivaux@ville-arras.fr  
• Tél. 03 21 50 51 85



**Nassim AMAJOU**

Conseiller délégué aux Affaires Patriotiques et Militaires

Sur RDV en mairie.

n-amajoud@ville-arras.fr  
• Tél. 03 21 50 51 85



**Emmanuelle DELÉTOILLE**

Conseillère déléguée à la Petite Enfance et à la Famille

Sur RDV en mairie.

e-deletoille@ville-arras.fr  
• Tél. 03 21 50 51 82



**Théo LOBRY**

Conseiller délégué à l'Insertion Sociale et Professionnelle, à l'Égalité Femmes/Hommes et à la Lutte contre les discriminations

Sur RDV en mairie.

t-lobry@ville-arras.fr  
• Tél. 03 21 50 51 82



**Sandrine ROSE**

Conseillère municipale

Sur RDV en mairie.

s-rose@ville-arras.fr  
• Tél. 03 21 50 51 82



**Emmanuelle LAPOUILLE-FLAJOLET**

Conseillère municipale  
Vice-Présidente de la CUA  
Conseillère Départementale

Sur RDV en mairie.

e-lapouilleflajolet@ville-arras.fr  
• Tél. 03 21 50 51 82



**Nathalie GHEERBRANT**

Conseillère municipale  
Vice-Présidente de la CUA  
Conseillère Régionale

Sur RDV en mairie.

n-gheerbrant@ville-arras.fr  
• Tél. 03 21 50 51 82



**Ziad KHODR**

Conseiller municipal  
Conseiller délégué de la CUA

Sur RDV en mairie.

z-khodr@ville-arras.fr  
• Tél. 03 21 50 51 85



**Thierry SPAS**

Conseiller municipal  
Vice-Président de la CUA  
Président du SMAV

Sur RDV en mairie.

t-spas@ville-arras.fr  
• Tél. 03 21 50 51 82

**CONSEILLERS DE L'OPPOSITION**



**Grégory WATIN** - Conseiller de la CUA  
**Colette MARIE** - Conseillère de la CUA  
**Alexandre COUSIN** - **Antoine DÉTOURNÉ**  
Arras Écologie

Sur RDV

g-wattin@ville-arras.fr / c-marie@ville-arras.fr  
a-cousin@ville-arras.fr / a-detourne@ville-arras.fr



**Alban HEUSÈLE** - Conseiller de la CUA  
**Thierry DUCROUX**  
Rassemblement pour Arras

Sur RDV

a-heusele@ville-arras.fr / t-ducroux@ville-arras.fr



**Thierry OCCRE** - Conseiller de la CUA  
**Catherine GÉNISSON**  
Une Nouvelle Énergie pour Arras

Sur RDV

t-occre@ville-arras.fr / c-genisson@ville-arras.fr

## CITÉ NATURE

# Cité Nature repense l'espace dédié à son exposition permanente

2021, année normale et essentielle ! Voilà ce que Evelynne Beaumont, présidente, et Sylvie Laqueste, directrice de Cité Nature, souhaitent pour 2021. Une année au cours de laquelle, les équipes du centre de culture scientifique, improviseront pour faire face au contexte sanitaire qui l'a amené à fermer ses portes durant cinq mois en 2020. Contexte qui a rebattu complètement les cartes et qui pousse les équipes à innover mais aussi à préparer l'avenir en menant d'importants chantiers. L'année 2021, c'est déjà un nouveau

site internet plus graphique, plus clair, plus intuitif et consultable sur mobile.

Mais le gros changement concerne avant tout les expositions. En effet, la structure scientifique met à profit le temps de fermeture pour proposer une nouvelle scénographie et muséographie de son exposition permanente. À Cité Nature, **on réinvente, on rénove**. L'espace thématique sur l'alimentation du rez-de-chaussée devient " **Qu'est-ce qu'on mange ?** " : une **exposition mobile, ludique, mais surtout plus com-**

**plète sur l'alimentation**. Un titre qui fera sans doute sourire les parents, qui parfois, en arrivent à maudire cette phrase prononcée chaque jour par nos enfants... C'est pour proposer une réponse que l'exposition voit le jour. L'occasion de **faire le point sur ce qu'on mange** : quoi ? quand ? combien ? Pourquoi ? Comment on mange, nos habitudes, les habitudes alimentaires d'ici et d'ailleurs... Un tour d'horizon le plus exhaustif possible.

Afin de rendre le propos ludique et accessible, les équipes de Cité Nature se sont inspirées de la pyramide alimentaire. Celle-ci se divise en sept groupes d'aliments. Chaque groupe est traité dans l'exposition sous la forme d'un pôle au sein duquel sont présentés des aspects historiques, environnementaux, chiffrés ou encore les bienfaits sur la santé.

Un pôle sport vient compléter la scénographie car l'activité physique fait désormais partie, à part entière, de la pyramide alimentaire.

Un autre pôle est orienté vers l'équilibre alimentaire, les modes, les régimes qu'ils soient amaigrissants mais pas que... Il permettra de découvrir ce qu'en dit la science et comment nos choix du quotidien impactent notre avenir ?

Dans cette exposition, qui n'est pas réservée qu'aux enfants mais bien **une exposition pour tous**, les visiteurs retrouveront des éléments forts : le camion de la crèmerie ambulante (à la manière de la friterie dans l'exposition Patate), un bateau, une citrouille géante, la pyramide alimentaire de 10 mètres de haut qui présentera deux faces illustrées : la première par groupe d'aliments sera décorée par Le Kiwano alias Vincent Simart. La seconde dévolue au sport, sera le point de départ d'une course folle vers l'équilibre alimentaire, le bien-être...

Enfin, des bornes informatives type "Info ou Intox" permettront aux visiteurs d'obtenir des informations sur les questions d'alimentation que l'on se pose tous : les pâtes font-elles grossir ? Pain blanc ou pain complet ? À découvrir sans modération dès que possible.

▪ Renseignements sur [www.citenature.com](http://www.citenature.com).



## Les enfants créent avec deux artistes

Courant janvier, OPJ Cyganek et Julie Poulain, deux artistes sont intervenus au Pôle éducatif du Val de Scarpe, dans le cadre du **1 % artistique**. Les deux artistes ont été sélectionnés, avec le concours de la Direction Régionale de l'Action Culturelle (DRAC), parmi 41 candidatures. Ainsi, ils ont encadré des ateliers avec les enfants avec lesquels ils ont confectionné une matériauthèque afin de donner vie à différentes créations. Celles-ci seront moulées avec la collaboration de **la manufacture de porcelaine de Sèvres**, puis installées sur les murs du Pôle éducatif.

Le 1 % artistique et culturel consiste à réserver, à l'occasion de la construction de bâtiments publics, une somme pour permettre la réalisation ou l'acquisition d'œuvres d'art. Dans le cadre de la construction du Pôle éducatif du Val de Scarpe, la Ville d'Arras a réservé 1 % du budget total soit **41 300 €** pour la réalisation d'un projet d'art contemporain.



## ARCHÉOLOGIE

# Que recèle le sarcophage ?

Ce n'est pas tous les jours que les agents municipaux mettent au jour un sarcophage en plomb de 400 kilos. **Une découverte archéologique majeure pour Arras** faite à l'occasion d'un chantier de fouilles préventives mené sur la friche de l'ancien supermarché Simply Market, rue Georges-Auphelle. Une trouvaille de poids du service archéologique de la Ville opérée sur une ancienne nécropole datant du Bas-Empire.

Le 21 septembre, avec l'aide d'une entreprise spécialisée, les archéologues ont exhumé le sarcophage. À l'intérieur, un squelette non-identifié. Décoré de quelques monogrammes en forme de croix, (des chrismes) le tombeau date vraisemblablement du IV<sup>e</sup> siècle selon Mathieu Beghin, responsable du service Archéologie à la Ville. Afin d'en découvrir davantage sur le sarcophage et son mystérieux occupant, Mathieu Beghin et son équipe ont procédé à l'ouverture du sarcophage, mardi 19 janvier à la Maison de l'archéologie de Dainville. Opération réalisée en présence de François-Xavier Muylaert, Conseiller municipal délégué au Patrimoine architectural et historique et à l'Archéologie En effet, dans le cadre d'un **partenariat noué avec le Conseil départemental** depuis 2019, le sarcophage avait pris la direction de la Maison de l'Archéologie du Pas-de-Calais.

Effectif depuis 2019, le partenariat entre le Département et la Ville d'Arras invite à la prise en compte de l'archéologie dans les projets d'aménagement, à la collaboration scientifique autour des compétences spécifiques et propres aux deux services archéologiques ou encore à la mise en œuvre de projets de valorisation.

Ainsi, des équipes mixtes sont d'ores et déjà engagées sur un certain nombre d'opérations comme le diagnostic archéologique actuellement conduit sur le chantier de



reconstruction du Service départemental d'Incendie et de secours d'Arras. La convention offre enfin la possibilité de répondre conjointement à des marchés de fouilles archéologiques.

Les premiers résultats de l'étude menée par un spécialiste en anthropologie sur les ossements révèlent que **l'individu retrouvé serait un homme âgé entre 25 et 35 ans et mesurant environ 1,80m**. Il souffrait de caries dentaires et aurait été victime d'une hémorragie,

des traces de sang ayant été retrouvées au niveau de sa colonne vertébrale. Des études vont désormais être menées afin d'en découvrir davantage sur cette découverte, tant sur le plan archéologique, qu'anthropologique. Elle permettront peut-être de dire qui est cet homme d'Arras, comment il a vécu et comment est-il mort. **Une exposition doit voir le jour d'ici plusieurs mois** afin de présenter les résultats des recherches des archéologues et anthropologues.

## La Nuit de la lecture séduit petits et grands



Du 21 au 24 janvier, la Ville d'Arras a fêté la lecture à l'occasion des Nuits de la lecture. Le thème retenu cette année au niveau national a mené les Arrageois à « Relire le monde ». Une relecture qui a permis, après ces périodes de confinement, de **réinventer et réenchanter le monde**, de voyager de manière immobile, de partir à la découverte d'autres horizons, et de rêver à d'autres aventures.

À Arras, ce thème a été le fil rouge de cette édition. Une belle occasion de relire notre monde et notre ville à la lumière de la littérature, du cinéma, de la musique et de l'univers des jeux.

## « La Nuit » a été restaurée

Le tableau fait partie des trésors du musée des Beaux-Arts. Avant sa restauration par Anne Perrin, le tableau *La Nuit*, d'Emile Breton n'était pas présenté au public. Entre les déformations de la toile, les trous dans celle-ci, le vernis jauni et le cadre qui présentait des fragilités, il n'aurait pas été raisonnable de le sortir des réserves. La restauration d'un coût de 7 000 euros, a permis de remettre en état la toile. Le cadre du ta-

bleau a bénéficié lui d'une restauration. *La Nuit*, peint en 1870, fait partie des collections arrageoises depuis 1873 et figure parmi les pièces les plus anciennes du musée. L'an dernier c'était à *L'Ouragan*, autre grand tableau du maître de Courrières, que le musée avait dédié une restauration. *La Nuit* et *L'Ouragan* seront présentés au public dès la réouverture du musée.

▪ **Suivez l'actualité du musée sur Facebook**



# CONCERTATION

25 JANVIER >>> 25 JUILLET 2021

Projet d'aménagement  
du pôle d'échanges  
multimodal de la gare  
d'Arras et de l'îlot  
Bergaigne

# MASTER

# PLAN

# GARE

# 2030



Vos remarques à [concertation.masterplan@cu-arras.org](mailto:concertation.masterplan@cu-arras.org)

